

Assemblée Générale du Comité Départemental de Volley-ball de la Vienne

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOLLEY-BALL

VENDREDI 30 JUIN 2023
(Vouillé)

FFvolley
Comité Vienne



SOMMAIRE

1 - Ordre du Jour	3
2 – PV de l'Assemblée Générale du 17 juin 2022	5
3 – Rapport Moral	15
4 – Statistiques SAISON 2022 - 2023	19
5 - Rapport de la Commission SPORTIVE	21
6 – Rapport de la Commission ARBITRAGE	35
7 – Rapport de la Commission JEUNES	39
8 – Rapport de la Commission VOLLEY LOISIRS	55
9 – Rapport de la Commission TECHNIQUE	61
10 – Rapport de la Commission COMMUNICATION	67
11 – Rapport de la Commission STATUTS ET RÈGLEMENTS	69
12 - Vœux et Suggestions	71
13– Autres Actions du Comité	73
14 – Finances	77

1 - Ordre du Jour

- Établissement d'une feuille de présence et appel des représentants
- Introduction du Président
- Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale ordinaire
- Présentation du rapport moral
- Présentation des rapports des différentes commissions, des Vœux les concernant et remise des récompenses sportives
- Autres actions menées par le Comité
- Présentation du rapport financier
- Vote des comptes de l'exercice clos et affectation du résultat
- Vote du quitus au trésorier
- Vote des tarifs, amendes et droits
- Vote du budget prévisionnel
- Désignation des vérificateurs aux comptes
- Vote des vœux et Suggestions
- Remise des récompenses et distinctions
- Allocutions des invités

2 – PV de l'Assemblée Générale du 17 juin 2022



Comité de la Vienne de Volley Ball

58 bis route de Poitiers

86280 SAINT BENOIT

Tel : 05 49 54 87 15

Email : cd86vb@gmail.com

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 17 juin 2022

Au Gymnase du Gravion – Saint-Benoît

19h00 : Appels des Clubs

17 clubs présents sur 20

76 voix /95

Le QUORUM est atteint.

Mot du Président :

Jean-Luc GOUVERNEUR remercie tous de s'être déplacés malgré la météo et la chaleur... « Nous avons été confrontés au Covid, maintenant c'est la canicule... »

Il remercie le Comité Départemental de volley qui reçoit.

La responsable Communication de la Mairie de Saint-Benoît, Agnès FAUGERON, est également remerciée de sa présence et de nous permettre d'organiser cette assemblée générale dans cette salle du Gravion.

Patrick Girard, représentant du CDOS, s'excuse pour un empêchement de dernière minute.

1. Lecture du procès-verbal de l'AG du 25 juin 2021 à la salle du Domaine de Givray à Ligugé et Votes de l'Assemblée

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 76

Le PV est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral

Jean-Luc GOUVERNEUR lit et commente son rapport moral :

« Paradoxe aqueux - En cette saison écoulée, nous sommes passés d'une activité passée réduite depuis trop longtemps suite à la pandémie à enfin une normalisation en termes de pratique sportive, et nous avons terminé par un tsunami, mais que nous avons nous-même déclenché.

Je ne parle pas de phénomène naturel, mais de la venue de notre équipe de France masculine, accompagnée de sa réserve (A') et ensuite des Pays-Bas, sur une période de deux semaines.

Tant que l'on n'est pas plongé dans l'événement, on ne se rend pas compte de la complexité de la tâche.

Mon propos n'est pas de se plaindre mais de fournir quelques explications : la première difficulté reste à réussir à synthétiser les besoins ou attentes de nombreux interlocuteurs pas toujours disponibles au même moment : entre autres, les dirigeants de la fédération, le manager, l'entraîneur, le responsable événementiel, l'Arena avec toutes ses composantes et en particulier la sécurité, et enfin le conseil départemental : principal sponsor que je ne remercierai jamais assez et sans qui ce stage exceptionnel sur nos terres poitevines n'aurait pu être viable.

Et comme nous sommes masochistes ou très bons nageurs, nous avons organisé en parallèle et en extérieur de nombreuses activités orientées vers les jeunes, avec comme point d'orgue le tournoi des écoles le mardi 24 mai où, encore une fois, je reste médusé (sans urticaire) par la compétence de nos salariés à organiser un tournoi avec 700 enfants d'écoles primaires sans anicroches ou temps mort. Il faut aussi féliciter nos joueurs champions olympiques qui sont disponibles, souriants, patients et qui répondent avec bonne humeur à toutes les sollicitations.

J'en profite pour remercier très chaleureusement tous les bénévoles de nos clubs qui se sont présentés spontanément pour nous aider pendant cette quinzaine et qui ont été exemplaires avec une mention particulière pour nos deux Philippes qui ont littéralement campé sur site.

Il nous restait aussi un défi important, qui était de remplir l'ARENA avec une jauge de 5000 places à une date qui ne pouvait pas être pire et pour un match en plus amical.

Le contrat a été rempli et grâce tout particulièrement à un stagiaire : Eliot venu du rugby qui s'est occupé de la communication, et qui est venu aider tous les jours, sans compter ses heures et alors qu'il n'était pas obligé.

A propos d'altruisme, je voudrais rendre hommage à notre secrétaire générale : Delphine qui nous a beaucoup aidé par sa rigueur, son esprit de synthèse et d'analyse.

Et pour terminer, je voudrais simplement signaler, même si leur modestie risque de souffrir, que sans nos salariés : Cédric, Jean-Claude, Olivier, Théophile, Hippolyte avec Antoine en coordinateur, qui ont multiplié leurs heures de travail à l'infini, rien n'aurait été possible, parce qu'il fallait aussi s'occuper de tout notre fonctionnement habituel avec en plus-value une charge non prévue sur des compétitions régionales et extra régionales, qui vous seront détaillées dans le rapport adéquat.

Afin de ne pas être trop long, je ne vais pas me substituer aux propos de nos différents présidents de commission qui vont vous énumérer leurs nombreuses activités.

Avant de conclure, je vais me permettre de faire, à l'instar d'un maître-nageur, devant une affluence de baigneurs, une recommandation qui pour la plupart de nos clubs peut être considérée comme un pléonasme : relayer par la communication interne auprès des adhérents, les quelques informations importantes que le comité peut transmettre.

Après donc le Conseil Départemental, il me reste à remercier aussi vivement la DRAJES 86 (anciennement DDCS), la mairie de St Benoît et le CDOS pour son expertise.

Et je suis aussi très reconnaissant de l'aide matérielle conséquente de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et du Stade Poitevin autour de l'équipe de France.

Et après tous ces éléments positifs, je ne crains pas d'écrire que je suis fier : comité avec tous nos clubs sans exception, de ce que l'on est et de ce que l'on fait.

NB : en clin d'œil au titre : on peut dire que non seulement, nous n'avons pas coulé, mais que nous avons survolé les flots !! »

Jean-Luc GOUVERNEUR précise que pour la communication sur l'événement « Arena », le Comité Départemental a effectué des envois en direct aux licenciés mais préférerait que ce soit les clubs qui s'en chargent.

3. Rapport de la commission sportive

Rapport présenté par Dominique MAYNIER :

- Il indique que cette saison a encore été perturbée par le Covid avec 18 reports de match. Il s'agissait d'une saison difficile à gérer, tout se faisait au dernier moment ;
- Il fait part des difficultés rencontrées pour le Trophée Jean Le Torrec : les dates étaient trop rapprochées. La saison prochaine, le tirage se fera fin février, 15 jours seront laissés entre chaque tour. Nouveauté : il s'agit d'un tournoi facultatif et gratuit mais une amende sera appliquée si forfait : 30 € ;
- Il présente les changements de catégorie des Clubs ARM / D1 / Montée en Région ;
- Il indique que l'organisation des finales du Trophée JLT par le club de Vivonne a été très appréciée.

Questions/Remarques des clubs :

1. Chauvigny : l'ARM (Entente Montamisé) devrait descendre mais ils ont demandé à rester. Est-ce possible ?

Réponse : ce n'est pas mis au vote en AG, cela relève de la commission Sportive, sera discuté en réunion de Bureau et du Comité Directeur ;

2. Bonneuil-Vouneuil informe qu'il n'est pas sûr qu'une équipe redémarre faute de joueurs.

Réponse : on demandera alors à un club de monter.... Il faut attendre le mois de septembre, en fonction des engagements, et faire une Sportive la plus adaptée possible...

3. Une discussion est également en cours sur une entente Bonneuil/Châtelleraut : on en saura davantage début septembre.
4. JL Gouverneur demande qui serait candidat pour accueillir les finales du Trophée ?

Migné se porte candidat.

Remise des récompenses par Dominique Maynier :

Champion D1 M = Loudun

Champion ARF = Sèvres

Champion ARM = Poitiers

Dominique Maynier informe que l'an prochain, les calendriers s'organiseront via l'espace club de la Fédération, comme en Régional et comme ce fut le cas pour le Trophée cette année.

Il informe également qu'une adresse mail dédiée à la Sportive sera créée.

4. Rapport de la commission d'arbitrage

Rapport présenté par Bernard Chataigneau :

- Pas de gros souci cette saison sauf au niveau de la formation « arbitre » : le Comité a écoulé son stock de maillots. Après chaque formation, on donne un sifflet et un maillot puis la désignation se fait ensuite.
- Cette saison, sur 8 candidats : 2 ne sont pas venus sur les épreuves pratiques, puis pour la désignation, seulement 2 sont venus ! Alors que 8 maillots ont été donnés !
- Solution proposée : que la formation soit payante (à 50€, ce qui correspond au prix du maillot) ; le maillot fédéral ne sera remis qu'en fin de saison aux clubs, lors de l'AG du Comité ; ce sont les clubs qui remettront ensuite les maillots aux nouveaux arbitres officiels ;
- En effet, le constat est fait que des gens viennent à formation mais n'arbitrent pas ! Par cette proposition, le souhait est de responsabiliser les clubs. De plus les maillots coûtent cher. Par ailleurs il est tout à fait possible d'effectuer des arbitrages avant d'avoir son maillot officiel ; la condition reste que l'arbitre diplômé fasse son quota.

Questions/Remarques des clubs :

1. Migné : les clubs n'ont pas la liste des matchs que le joueur doit arbitrer. Il faudrait les donner.

Réponse : cette question a été évoquée en Comité Directeur, les clubs seront informés.

2. CEP : Il est délicat de faire peser les 50€ sur les clubs. La raison invoquée n'est que le coût de l'équipement ?

Réponses : le maillot peut être rentabilisé rapidement ; c'est également un souhait de responsabiliser les clubs. Il s'agit aussi d'une question de manque de respect envers les formateurs (bénévoles) qui donnent leur soirée à la formation....pour des licenciés qui n'arbitreront pas.

Suggestion : les licenciés pourraient également se payer cette formation, ou que le coût soit partagé avec les clubs.

3. Nouaillé : pourrait-on mettre en place un chèque de caution pour ces maillots ? On prête un pouvoir aux clubs qu'ils n'ont pas.

Si formation, 2 matchs l'année de formation puis 7 matchs. Inverser la demande vers les personnes.

4. Suggestion : ne pas payer ses 2 premiers matchs arbitrés au nouvel arbitre (= paye la formation).
5. Problème d'affichage qui risque de démotiver les candidats possible.
6. Quels sont les retours sur le fait que les formés ne reviennent plus ?

Réponses : finalement ils préfèrent jouer....

7. Mais si le règlement change sur l'arbitrage, on aura besoin d'arbitre.
8. Le maillot est indispensable ?

Réponses : obligatoire dans le règlement.

Cette proposition sera mise au vote. Le Comité ne pourra de toute façon plus fournir de maillot.

Par ailleurs, aucune amende sur arbitrage au Comité cette saison.

5. Rapport de la commission jeunes

Rapport présenté et lu par Philippe LEROY.

- 36 % de licences en plus au niveau des jeunes.
- Contrôle : les M15 ne viennent pas sur les regroupements.
- Challenge out de dimanche 19/6 maintenu pour le moment

Pour la saison à venir :

- Le début championnat CdF déterminera le début du championnat Proxy
- Une formation arbitre Jeunes gratuite : pour les M15 sur la Coupe de la Vienne M18 et pour les M18 sur la coupe de la Vienne M15 (théorie et pratique sur la journée)
- Rappel aux clubs : pensez aux surclassements !!! ou aux DHO annulées !
- Demander aux clubs de s'inscrire avant chaque regroupement ! Communication des clubs

Complément par Ph. Boucher : les clubs doivent prévenir s'il y a du changement sur le nombre d'équipes, mais pas le samedi à 14h ! Besoin de communication entre les licenciés et les clubs... Car c'est ravivé que les bénévoles du Comité se déplacent mais finalement pas assez d'équipes présentes, surtout en M15. Certains clubs n'ont personne pour encadrer les jeunes.

6. Rapport de la Commission Loisirs

Rapport présenté par Pierre MACOMBE

"Il est parti, semble-t-il, ou presque... Mais « Il » c'est qui ?

Chut, on ne connaît pas... on ne veut plus en entendre parler...

On regarde devant... que devant....

Le championnat 4X4 a repris ... C'est formidable...

Pour la saison 2021/2022, trois formules ont été proposées aux 21 équipes pratiquant le 4 X 4 :

- un championnat D2 LIB composé de 4 équipes. Tous les matchs ont été joués.
- un championnat 4X4 Honneur composé de 12 équipes. Tous les matchs ont été joués.
- un championnat Loisir composé de 5 équipes. Tous les matchs ont aussi été joués

Dans une deuxième phase :

- la D2 LIB et le 4X4 Honneur se sont ensuite transformés en 4 poules de 4 selon les différents classements obtenus dans la première phase.
- *le 4X4 Loisir : chaque équipe a disputé un dernier match de classement"*

Récompenses :

1/ D2Lib : CEP

2/ 4x4 compet : Nouaillé Maupertuis

Question : Qui va organiser le tournoi de pré-rentree ?

Réponse : Ligugé souhaite se positionner. Bonne chose car Vivonne l'a fait 2 ans de suite, on peut tourner.

7. Rapport de la commission technique

- Rapport présenté par Olivier LAMARQUE
- Interventions en école : ce sont celles qui ont participé au tournoi à l'Arena
- Pensée pour Hippolyte qui a fait beaucoup d'interventions comme aide + Méline, qui intervenaient dans les clubs.
- Particularité sur les centres départementaux : ouverture aux M15 car cette catégorie a reçu moins d'entraînements dus au Covid ces dernières saisons (quasi aucun stage ni compétition en lien avec le centre départementaux pour cette raison)
- Stages volley : découpage des stages en fonction des niveaux des jeunes. Permet aux cadres d'avoir des entraînements mieux adaptés à tout le public présent. Apprentissage / Confirmé. Beaucoup de retours positifs. Souhait de continuer l'an prochain.

- Remerciements à Théophile et Hippolyte, toujours présents sur ces stages et à plusieurs jeunes (Vivonne, Vouillé, Poitiers) qui sont venus aider.
- Tournoi UNSS organisé à proximité de l'Arena : 280 enfants (sections AS avec d'autres sports que le nôtre). Section VTT par exemple qui est venue en vélo.
- Tournoi des Écoles organisé à proximité de l'Arena : environ 700 enfants ; remerciements aux bénévoles + les enseignants qui étaient nombreux, chacun s'occupait d'un terrain. C'était parfait.
- Formations : pour palier au fait que les entraîneurs soient livrés à eux-mêmes après leur formation, souhait d'apporter leur expérience et d'échanger sur des thèmes spécifiques. Travail conjoint entre entraîneurs. Sera renouvelé la saison prochaine.

Questions :

Ph Le Roy : remercie Olivier.

Il précise que pour les tournois inter-zones et inter départementaux, il faut présenter des jeunes arbitres, la Vienne en a et on leur donne un maillot, un sifflet et des cartons.

Pour les interzones, toutes les zones en avaient.

Ajout d'Olivier : ne pas hésiter à l'appeler dès que besoin sur des questions de règlement, de position...

JL Gouverneur : rappelle qu'Olivier est allé au Togo grâce au Conseil Départemental avec qui nous avons de très bonnes relations. Ce sont eux qui ont sollicité le Comité. C'est une chance d'avoir de tels partenaires.

8. **Rapport de la commission communication**

Rapport présenté par Jean-Luc TRICHET.

"Une saison presque normale mais encore perturbée par le Covid qui nous a quand même fait annuler le Noël des volleyeurs, où nous avions prévu d'y consacrer un flash spécial.

Nous avons pu sortir 4 numéros car mon rôle étant surtout porté sur le flash, l'essentiel de la communication étant effectué directement par le comité.

Les 2 derniers ont surtout été consacré à la venue de l'équipe de France et l'ouverture de l'Aréna qui auront marqué la fin de saison.

Nous y reviendrons dans un dernier flash fin juin.

N'hésitez pas à m'envoyer des articles si vous souhaitez faire parler de votre club ou à mettre en évidence une manifestation."

Questions :

Chauvigny : souhaite que les résultats apparaissent sur la presse. Il y a plusieurs sports mais le volley n'y est pas.

Réponse : c'est la presse qui décide. Mais le volley ne les intéresse pas. Le Comité demande régulièrement mais pas assez de place....Problème de contact, de lobbying...

JL Gouverneur propose d'en parler à Fr. Bellot.

9. **Statuts et règlements**

Au cours de l'année, la Fédération a indiqué qu'il fallait mettre à jour les Statuts et Règlement des Comités et des Ligues mais finalement, c'est différé à 2023.

10. **Rapport de la commission de discipline**

Cette Commission va disparaître l'an prochain.

Elle n'a pas été saisie cette année.

11. **Finances**

Comptes présentés par Nathalie Pedretti.

« Même si cette saison sportive (2021-2022) a été complète, l'année civile 2021 a été impactée par la crise sanitaire.

Le soutien de toutes les institutions et de l'État nous a permis de faire face à cette situation par des aides (chômage partiel) ainsi que par des allègements importants de charges sociales (environ 30 000€).

À cela, il faut aussi ajouter l'annulation de certaines manifestations "volley" du comité (Noël des volleyeurs, tournoi féminin, CDE et mini-volleyades, trophée Jean Le Torrec...).

Nous avons aussi été prudents dans nos dépenses (récompenses, investissement matériel) et nous avons reporté ces dépenses sur 2022.

Côté recettes, la reprise au niveau des clubs a été très importante et le nombre de licenciés a fortement augmenté.

L'exercice 2021, ressort donc très positif (excédent de 38 518€).

Je propose que ce résultat soit affecté au fond associatif sans droit de reprises. »

Année COVID = année qui rapporte car on ne dépense pas.

- *Bilan positif de 38518€*
- *Prudents sur les dépenses : engagées en début d'année 2022.*
- *Question :*
 - *pas de questions.*

Bilan approuvé à unanimité.

Propose que l'excédent soit reporté au fond associatif.

Comité grandit en nombre de salariés, stagiaires....pas sûrs d'avoir Etat qui soutient.

-
-
- **Les vérificateurs aux comptes**, Dominique RAFFENEAU et Sandrine GEFFARD n'ont relevé aucune anomalie, tout bien fait et bien géré. et donnent quitus. .
- Mise au **vote du quitus** :
 - Contre : 0
 - Abstention : 0
 - Pour : **82**
 - Le quitus est adopté à l'unanimité.
- Mise au **vote des comptes de l'exercice clos** :
 - Contre : 0
 - Abstention : 0
 - Pour : **82**
 - Les comptes de l'exercice clos sont adoptés à l'unanimité.
- **Mise au vote de l'affectation des résultats** :
 - Contre : 0
 - Abstention : 0
 - Pour : **82**
 - La proposition d'affecter le bénéfice au fond associatif est adopté à l'unanimité.
- **Le tableau des tarifs et amendes est présenté par JLG.**
- Mise au **vote des tarifs et amendes** modifiés en cours de séance :

- Tarifs licences : Pour : Unanimité
- Droits :
 - 50€ formation arbitres :
 - Contre : 0
 - Abstention : 25 CEP, Vivonne, Cissé, Nouaillé-Maupertuis
 - Pour : 51
 - 30€ au lieu de 27 € :
 - contre : 0
 - Abstention 0
 - Pour : 76
- Autres tarifs
 - Si joueur non licencié qui participe (pour les jeunes) :
 - contre : 0
 - Abstention 0
 - Pour : 76
- Trophée JLT : payant comme le championnat
 - contre : 0
 - Abstention 0
 - Pour : 76

Q Nathalie Pedretti (Civray) : amende pour forfait JLT : difficile cette année de caler les matchs, trop court.

R : obligation pour l'an prochain de proposer un vendredi soir.

Q : engagement est automatique ?

R : désengagement possible. 15 jours pour le faire.

Dominique M (Président Commission) : mettre les résultats aussitôt? Cela peut être dans la presse le lendemain.

Q : il faut que les clubs viennent avec le listing des licences !

Beaucoup de regroupements où des clubs ne proposent pas d'accueillir : vrai problème à cette saison : pourquoi ?

Créneaux et bénévoles.

Responsabilité des clubs dans l'engagement

Saisie informatique par les licenciés pour la rentrée.

Échanges sur l'organisation des regroupements.... Appel de bénévoles pour contrôler les licences... Problème de jeunes non licenciés qui jouent aux regroupements.

- Intervention des cadres ; minimum de temps d'intervention, nouveau cette année.

VOTE :

- contre : 0
- Abstention 0
- Pour : 76

- Présentation du [bilan prévisionnel](#) par Nathalie PEDRETTI :

"Raisonné pour la saison prochaine. Mais craintes par rapport aux aides Ligues. Aides emploi toujours présentes."

Pas de questions

Mise au vote du budget prévisionnel :

- contre : 0
- Abstention 0
- Pour : 76

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

- **Désignations des vérificateurs au comptes** : Dominique RAFFENEAU et Sandrine GEFFARD se proposent pour cette mission pour l'année prochaine.

Mise au vote des vérificateurs aux comptes :

- contre : 0
- Abstention 0
- Pour : 76

Dominique RAFFENAUD et **Sandrine GEFFARD** sont élus vérificateurs aux comptes à l'unanimité.

14. Questions diverses

Q : La Ligue nous prend pour des vaches à lait. Amende pour pas de présence en AG.

R (Nathalie) : pas d'AG en visio car dans les textes. La fédé a donné une dérogation pendant covid.

Réglementation.

Débat lancé à la Ligue. Beaucoup de clubs demandent à le faire en présentiel.

Q : la faire ailleurs plutôt qu'à Bordeaux ?

Pour l'an prochain, Niort a posé sa candidature pour l'organiser.

Q : si on a les outils pourquoi ne pas le proposer ?

Q : quelle proportion de clubs présents ?

Q : impression que pas de dialogue possible, avec la Ligue, même la Fédé.

Q : prochaine assemblée de Ligue = s'organiser au comité pour se représenter entre clubs ?

La date était mal choisie.

Allocution de l'invitée : Agnès FAUGERON

Excuse le maire qui est en congés.

S'est proposée tout de suite. A été membre de ce Comité pendant quelques temps.

Offre d'accueil de loisirs : à continuer, car parents et enfants très contents. La mairie va continuer à soutenir.

Locaux comme ça, désolée.

Récompenses :

Distribution des récompenses (lettres et médailles) par JL Gouverneur.

Conclusion et remerciements du président.

Fin de l'assemblée générale à 22h20

Le Président du Comité

La secrétaire générale

3 – Rapport Moral



Pax et Concordia

Afin de préserver la cohésion et la bonne entente des clubs et licenciés de notre département, nous allons essayer de régler préventivement quelques scories qui n'ont aucun signe de gravité, mais qui à terme pourraient peut-être dégénérer.

Plus précisément, il existe un règlement très controversé, tant au niveau fédéral que régional, qui stipule que deux jeunes, dans le même week-end peuvent jouer deux fois dans une division différente.

Cette facilité avait pour but de donner du temps de jeu à de jeunes joueurs inscrits dans un championnat supérieur, et qui n'avaient pas encore le niveau ou la maturité pour intégrer un six majeur.

En aucun cas, donc, il n'a été prévu que **des titulaires** du niveau supérieur viennent jouer au niveau inférieur systématiquement ou pour renforcer en fin de saison une équipe en position de descente.

Cependant, par manque d'information de notre part, je pense que la plupart des clubs impliqués ont surfé sur un règlement au sens strict et en toute bonne foi.

En conséquence, nous allons abroger cette règle la saison prochaine, au moins pour le trophée J. Le TORREC ; et nous allons demander à tous nos clubs, **un engagement moral** pour respecter l'esprit de la règle, surtout dans un championnat départemental, qui la plupart de temps s'apparente à du semi-loisir.

Pour information, nous aurions le droit de ne pas appliquer ce règlement fédéral, ce qui serait dommage et préjudiciable.

De plus, nous avons constaté avec bonheur, ces deux dernières saisons, un afflux de jeunes compétiteurs, mais en concomitance, quelques débordements, en inéquation avec la culture de notre sport.

C'est ainsi, que nous avons pu observer, pour le moment en exclusivité masculine, des agressivités déplacées envers les adversaires, et surtout des contestations répétées et inacceptables vis-à-vis des arbitres : c'est ainsi que sur des compétitions importantes (relatives tout de même) on a pu voir des regroupements (joueurs mais aussi quelquefois parents) autour de la chaise d'arbitre, après une décision défavorable à leur équipe !

Je souhaite donc que dorénavant on prenne plutôt exemple dans ce domaine précis sur le rugby plutôt que sur le foot !

L'amélioration de ces situations ne peut passer que par le travail pédagogique des coachs mais aussi par leur autorité.

À ce sujet, nos arbitres auront pour mission de sanctionner sévèrement des entraîneurs qui ne tiendraient pas leur équipe ou, pire, qui se comporteraient en instigateur ; à contrario, ils auront la tâche aussi de choisir un lauréat du Fair-Play à chaque saison.

Enfin, au cours de cette AG, vous sera proposé un nouveau règlement Jeunes, plus adapté aux circonstances.

Cependant, il ne faut pas que cette introduction moins positive que d'habitude, ne cache la réussite globale de notre comité : nous pratiquons beaucoup d'interventions dans les clubs grâce à la compétence et la disponibilité de nos salariés : à ce propos, suite à la raréfaction des aides à l'emploi, nous allons vous proposer une légère augmentation des tarifs uniquement sur ce poste.

Vous constaterez aussi dans les bilans sportifs, les excellents résultats de nos équipes à tous niveaux et en particulier de nos jeunes.

Et comme toujours nous continuons en amont un travail important en milieu scolaire, pour alimenter si possible nos clubs.

Je me dois de remercier chaleureusement toute notre équipe dédiée au service de nos licenciés : à savoir, tous les bénévoles du bureau et du comité directeur, tous nos salariés et nos trois services civiques, tout cela sous la direction bienveillante de notre directeur et coordinateur : Antoine Bourreau.

Et pour conclure, notre comité ne pourrait fonctionner sans l'expertise du CDOS et sans le soutien moral, matériel et financier de la commune de St-Benoît, du Conseil Départemental, de la SDJES et de notre Ligue de tutelle.

Il est vraiment fondamental de pouvoir travailler et échanger en toute transparence avec ces institutions.

Et c'est pour cela que nous partirons encore extrêmement confiants lors de la saison prochaine.

Jean Luc GOUVERNEUR
Président du Comité 86 VB

4 – Statistiques

SAISON 2022 - 2023

AG du Comité Départemental de volley-ball de la Vienne – 30 juin 2023

Entité	Club	Mut.	DSur	TSur	Arb.	VB	BV	CO	DI	DE	VPT	PV	SEN.	M20	M17	M15	M13	M11	M9	M7	Total	
0860000 CLUB VOLLEY LOISIR 86	1	0	0	0	0	0	0	24		0	0	0	23	0	1	0	0	0	0	0	0	24
0862440 F.E.P.S. St JULIEN L'ARS	1	0	0	0	1	0	0	10	2	1	0	0	13	0	0	0	0	0	0	0	0	13
0862442 CEP POITIERS/ST BENOIT V.B.	1	3	0	0	7	119	2	43	6	16	0	0	80	35	22	16	18	7	5	3	186	
0862446 US DE MIGNE-AUXANCES VOLLEY-BALL	1	3	0	0	6	58	0	12	7	12	21	0	67	6	26	6	5	0	0	0	110	
0862447 STADE POITEVIN VOLLEY BEACH	1	16	5	1	9	200	0	6	53	28	17	14	150	29	60	50	11	9	6	3	318	
0864160 CSA CHATELLERAULT	1	2	1	0	4	95	6	19	4	7	9	0	47	9	44	17	8	2	4	9	140	
0865203 LOUDUN ATHLETIC CLUB	1	0	0	0	1	0	0	19	2	1	11	0	32	0	1	0	0	0	0	0	33	
0865964 UNION SPORTIVE CHAUVIGNY	1	0	0	0	2	31	0	30	2	2	5	0	39	1	6	11	7	3	3	0	70	
0866049 UNION SPORTIVE VIVONNE	1	7	4	1	11	127	8	33	2	17	38	0	90	6	20	37	13	40	13	6	225	
0866385 LA LIGUGEEENNE VOLLEY-BALL	1	0	0	0	0	0	0	15	4	0	13	0	31	1	0	0	0	0	0	0	32	
0867098 UNION SPORTIVE CIVRAISIENNE	1	2	0	0	1	11	0	13	4	2	1	0	18	2	4	2	1	3	0	1	31	
0867534 MONTAMISE VOLLEY-BALL	1	0	0	0	1	0	0	23	2	1	0	0	25	1	0	0	0	0	0	0	26	
0868124 CS DE SEVRES ANXAUMONT	1	4	0	4	5	67	0	33	5	13	0	0	48	10	16	6	7	12	11	8	118	
0868442 VOUILLE VOLLEY BALL	1	5	12	1	5	108	12	23	10	23	13	0	81	13	43	21	14	4	12	1	189	
0869249 CISSE VOLLEY-BALL	1	2	0	0	1	52	0	12	3	3	9	0	30	0	5	14	8	6	3	13	79	
0869541 SPORTS ET LOISIRS EN VAL VIENN	1	0	0	0	1	0	0	14	2	1	0	0	17	0	0	0	0	0	0	0	17	
0869542 ETOILE SPORTIVE DE BUXEROLLES	1	1	0	0	2	1	0	39	3	2	0	0	39	6	0	0	0	0	0	0	45	
0869652 FONTAINE LE COMTE VOLLEY BALL	1	1	0	0	6	88	1	14	6	14	0	0	61	2	13	13	6	9	10	9	123	
TOTAL GENERAL	18	46	22	7	63	957	29	382	117	143	137	14	891	121	261	193	98	95	67	53	1779	

5 - Rapport de la Commission SPORTIVE



RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE 2022–2023

Cette saison, 33 équipes (ARM, ARF et D1M) étaient engagées dans les différents championnats seniors répartis en 15 clubs +2 du 79.

Cette année, le Covid n'a pas bouleversé de journées de championnats. En effet il y a eu seulement 3 reports.

Cette année, comme l'année précédente le contrôle des feuilles de matchs et des qualifications a été effectué toutes les semaines. Chaque membre de la commission avait une division à vérifier.

Les demandes de reports et de modifications de matchs (avec application des coûts correspondants) ont été examinées directement par le Président de la Commission. Cette année le nombre est de : 5 reports et 3 forfaits sur 261 matchs. Par contre il y a eu 14 modifications de matchs (modifications de salle, d'horaire et report effectué dans les temps).

Toutefois on constate que des équipes s'engagent avec un nombre insuffisant de joueurs et que le calendrier n'est pas examiné attentivement par les responsables d'équipes en début de saison. Mais il y a aussi un changement général des comportements où le sens de l'engagement collectif n'est plus prioritaire dans l'emploi du temps privé.

En ce qui concerne les qualifications et l'absence de licences : pas de problème cette année. La création ou le renouvellement des licences jeunes (M21-M18) avec surclassement ont été bien faits. En effet, vous pouvez perdre un match si un jeune non surclassé est inscrit sur la feuille de match. Pensez à consulter le tableau établi par la FFVB au début de chaque saison concernant les catégories d'âges et les nécessités de surclassement selon les catégories et les genres.

Les dates de transmission des résultats par internet ont été contrôlées par le secrétariat du comité. Cette année nous avons vu que les consignes ont été respectées dans l'ensemble (petit rappel les résultats doivent être transmis au plus tard le dimanche à 12H). Dès la fin du match, il suffit de scanner la feuille (dans le bon sens) et de la transmettre. MAIS il faut conserver les feuilles de matchs originales toute la saison, car le comité peut vous les réclamer.

En conclusion nous pouvons constater que pour cette saison 2022/2023 il y a eu 255 euros d'amendes qui portent sur les reports de matchs et les forfaits.

Nous présentons nos félicitations aux champions qui sont :

- ARM : SEVRES ANXAUMONT
- ARF : VOULLE 2
- D1M: FONTAINE LE COMTE

Félicitations aux équipes de Sèvres-Anxaumont (ARM) et Fontaine-le-comte (D1M) qui n'ont pas perdu un match au cours du championnat et à Vouillé (ARF) et Sèvres-Anxaumont (ARM) qui remportent le doublé Trophée / Championnat.

Concernant le trophée JEAN LE TORREC, cette année, il a eu lieu après le championnat ce qui a permis de prolonger la saison. Cependant certains clubs ont rencontré des difficultés pour trouver une salle. Pourtant les dates sont connues longtemps à l'avance puisqu'elles sont transmises en même temps que celles du championnat. Nous vous rappelons que l'engagement est facultatif et gratuit ; toutefois si vous décidez d'arrêter en cours, ce sera considéré comme un forfait donc avec amende.

Une équipe peut demander à la CDA en informant l'équipe adverse de désigner un arbitre sur une rencontre, les frais seront à la charge de l'équipe demandeuse (arbitrage + frais de déplacements).

VAINQUEURS :

- Principale Masculine : Sèvres-Anxaumont
- Consolante Masculine : Vivonne 2
- Principale Féminine : Vouillé 2
- Consolante Féminine : Châtellerauld

Pour la saison 2023/2024 la Commission sportive vous rappelle quelques conseils à respecter pour le bon déroulement du championnat et pour éviter des amendes :

- Avant le 1^{er} match de championnat, assurez-vous que vos licenciés soient bien enregistrés à la Ligue.
- Lorsque vous faites signer un nouveau joueur en cours de saison, interrogez Internet pour être sûr qu'il est bien qualifié.
- Attention au changement de nom pour les féminines (nom de jeune fille puis non marital).
- Présidents, sensibilisez vos responsables d'équipe pour qu'ils soient vigilants pour transmettre par Internet, par « scannérisation » dans les délais imposés (aussitôt après le match c'est parfait) les feuilles de matchs et les résultats ; et n'oubliez pas de transmettre les informations que vous recevez à vos responsables d'équipes.
- Que les demandes de modifications ou de reports de matchs se fassent toujours dans les délais et formes réglementaires. À ce sujet, le Président de la Commission doit être obligatoirement informé par téléphone ou par mail.
- Que les responsables d'équipes, lorsqu'ils reçoivent le calendrier définitif en début de championnat par le biais de leur secrétaire de club, s'assurent que les dates indiquées sont exactes et leur **CONVIENNENT** (une erreur de votre part ou de notre part est possible). Un report sans amende doit être fait 15 jours avant la date prévue ; alors essayez d'anticiper.
- Attention, lorsque vous établirez votre calendrier, essayez de le faire en rapport à l'équipe que vous allez recevoir (horaire, jour de la semaine, week-end, distance).
- En début de saison, une lecture du RGED (Règlement Général des Épreuves Départementales) et du RSA (Règlement Sportif Annuel), téléchargeable depuis le site du Comité, est indispensable. En effet nous constatons que les responsables d'équipes ne connaissent pas toujours le règlement.

- Dans la mesure du possible, merci de ne pas attendre la date limite pour engager vos équipes. En effet il n'y a généralement que 50% des équipes engagées 48 h avant la date limite !

QUELQUES RAPPEL :

Pour la saison 2023/2024, la commission sportive rappelle aux clubs recevant de pré-remplir informatiquement la feuille de match (au lieu d'un script parfois illisible) et d'indiquer le numéro du match.

Un report de match peut être une décision difficile à appliquer pour le club non demandeur, mais néanmoins un report doit se faire d'une manière cordiale et surtout un dialogue doit s'instaurer entre les deux responsables d'équipes concernées (le téléphone est souvent préférable aux mails).

- Engagement définitif des équipes ARM–ARF-D1M : **le 17 septembre 2023**

Toute équipe dont le formulaire d'engagement ne sera pas parvenu au Comité avec les dates d'engagements correspondants, ne pourra pas participer au championnat.

- Début du championnat : ARM, ARF et D1M : **le 01 octobre 2023**
- Début du trophée JEAN LE TORREC pour ARM et D1M : **le 05 mai 2024**
- Début du trophée JEAN LE TORREC pour ARF : **le 19 ou 26 mai 2024**

S'il y a plus de 10 équipes en ARF, la formule sera la même que pour la saison 2022/2023.

La Commission sportive vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous en septembre prochain pour une nouvelle saison.

**Le Président
de la Commission Sportive
MAYNIER Dominique**

ANNEXES :

- Classement définitif Championnat 2022/2023
- Prévisions des poules 2023/2024
- Calendrier championnat : ARM-ARF-D1M
- Calendrier Trophée 2023/2024

CHAMPIONNATS DE LA VIENNE 2022 /2023

CHAMPIONNES ARF



VOUILLÉ 2

CHAMPIONNATS DE LA VIENNE 2022/2023

CHAMPIONS ARM



SÈVRES-ANXAUMONT 1

CHAMPIONNATS DE LA VIENNE 2022/2023

CHAMPIONS D1M



FONTAINE LE COMTE

Comité de la VIENNE - Saison 2022 2023

ARM	
clas.	Clubs
1	Sèvres Anxaumont 1
2	Ent. Bonneuil CSAD
3	Buxerolles 1
4	Nouaillé Maupertuis 1
5	Vivonne 2
6	Stade Poitevin 4
7	Loudun 1
8	Montamisé 1
9	Stade Poitevin 5
10	CEP Poitiers St Benoît 1

ARF	
clas.	Clubs
1	Vouillé 2
2	CSAD 2
3	Stade Poitevin
4	Ent Echiré St Maixent
5	Sèvres Anxaumont 3
6	Chauvigny
7	Vivonne
8	St Julien l'Ars
9	Fontaine le Comte 2
10	Parthenay
11	Sèvres Anxaumont 2
	CEP Poit. St Benoît 4

D1M	
clas.	Clubs
1	Fontaine le Comte 1
2	CEP Poit. St Benoît 2
3	Chauvigny 1
4	Vivonne 3
5	Migné Auxances 1
6	Buxerolles 2
7	Stade Poitevin 6
8	CSAD 2
9	Saint Maixent
10	Parthenay
11	Vouillé 3

Comité de la VIENNE - Saison 2023 - 2024

Prévisionnel

ARM	
Clubs	
1	Sèvres Anxaumont 1
2	Ent. Bonneuil CSAD
3	Buxerolles 1
4	Nouaillé Maupertuis 1
5	Vivonne 2
6	Stade Poitevin 4
7	Loudun 1
8	Montamisé 1
9	Fontaine le Comte 1
10	CEP Poit. St Benoît 2

ARF	
Clubs	
1	CSAD 2
2	Stade Poitevin
3	Ent Echiré St Maixent
4	Sèvres Anxaumont 3
5	Chauvigny
6	Vivonne
7	St Julien l'Ars
8	Fontaine le Comte 2
9	Parthenay
10	Sèvres Anxaumont 2

D1M	
Clubs	
1	Stade Poitevin 5
2	CEP Poitiers St Benoît 1
3	Chauvigny 1
4	Vivonne 3
5	Migné Auxances 1
6	Buxerolles 2
7	Stade Poitevin 6
8	CSAD 2
9	Saint Maixent
10	Parthenay
11	Vouillé 3

D1F	
Clubs	
1	CEP Poit. St Benoît 4

CHAMPIONNAT 2023/2024			
ARM / ARF / D1M			
<i>Calendrier valable pour une poule 8, 9 ou 10 équipes</i>			
Date limite d'engagement		17 septembre 2023	
Début du Championnat		01 octobre 2023	
Matches ALLER		Matches RETOUR	
01 octobre 2023	19 novembre 2023	14 janvier 2024	10 mars 2024
08 octobre 2023	26 novembre 2023	21 janvier 2024	17 mars 2024
15 octobre 2023	03 décembre 2023	28 janvier 2024	24 mars 2024
22 octobre 2023	10 décembre 2023	04 février 2024	31 mars ou 07 avril 2024
12 novembre 2023	17 décembre 2023 (journée de rattrapage)	11 février 2024	

CHAMPIONNAT 2023/2024			
ARF			
<i>si 11 équipes ou +</i>			
Date limite d'engagement		17 septembre 2023	
Début du Championnat		01 octobre 2023	
1^{ère} PHASE		2^{ème} PHASE	
01 octobre 2023	03 décembre 2023	Trois poules : 1 à 5 ; 6 à 10 ; 11 à 13 ou 14	
08 octobre 2023	10 décembre 2023	11 février 2024	24 mars 2024
15 octobre 2023	17 décembre 2023	10 mars 2024	31 mars ou 07 avril 2024
22 octobre 2023	14 janvier 2024	17 mars 2024	
12 novembre 2023	21 janvier 2024		
19 novembre 2023	28 janvier 2024		
26 novembre 2023			

Dates de rattrapage pour matchs en retard : vacances scolaires

Pas de matchs de championnat au-delà du 30 avril 2024 sauf circonstances exceptionnelles à l'appréciation de la Commission sportive.

Vacances scolaires :

Du 21/10/2023 au 05/11/2023

Du 23/12/2023 au 07/01/2024

Du 17/02/2024 au 04/03/2024

Du 13/04/2024 au 29/04/2024

Pâques : 31/03/2024 et 01/04/2024

Ascension : 08/05/2024 au 13/05/2024

Pentecôte : 19/05/2024 et 20/05/2024

TROPHÉE JEAN LE TORREC FÉMININ

Finale Principale : Stade Poitevin / Vouillé 2



Vainqueur : Vouillé 2

Finale Consolante : CSAD / St Julien l'Ars



Vainqueur : CSAD

TROPHEE JEAN LE TORREC MASCULIN

Finale Principale : Bonneuil CSAD / Sèvres-Anxaumont 1



Vainqueur : Sèvres-Anxaumont

Finale Consolante : Stade Poitevin 4 / Vivonne 2



Vainqueur : Vivonne 2

Trophée JEAN LETORREC 2023 / 2024

1 ^{er} TOUR PRINCIPALE MASCULINE ARM – D1M - D2L	<i>05 Mai 2024</i>
2 ^{ème} TOUR PRINCIPALE MASCULINE	<i>19 ou 26 Mai 2024</i>
1 ^{ER} TOUR CONSOLANTE MASCULINE	
1 ^{er} TOUR PRINCIPAL FÉMININE	<i>Le 19 ou 26 Mai 2024</i>
3 ^{ème} TOUR PRINCIPALE MASCULINE	<i>Le 02 Juin 2024</i>
1 ^{er} TOUR CONSOLANTE FÉMININE	
½ FINALES MASCULINE ET FÉMININE :	<i>Le 09 Juin 2024</i>
FINALES FÉMININES	<i>Le Vendredi 14 Juin 2024</i>
FINALES MASCULINES	

6 – Rapport de la Commission ARBITRAGE



RAPPORT DE LA COMMISSION ARBITRAGE 2022–2023

DÉSIGNATIONS

Cette saison la commission d'arbitrage a effectué :

- 99 désignations au niveau régional
- 282 désignations au niveau départemental

REPLACEMENTS

- 20 remplacements en championnat régional (beaucoup de remplacements en début de saison car la CRA a fait les désignations Nationales très tardivement)
- 46 remplacements en championnat départemental (67 la saison dernière)

FORMATIONS

- Une formation « feuille de match électronique » a été organisée par la CDA et suivie par 15 participants. J'en profite pour remercier Sarah qui a assuré cette formation avec brio. À la suite de cette formation il avait été demandé une formation « feuille de match papier » en cas de problème avec la tablette ou l'application « feuille électronique » lors d'un match. Finalement les consignes de la Fédération sont, en cas de problème, de cocher les points sur papier, de télécharger la feuille et de prendre des photos de la composition des équipes, de la partie administrative et de XXX, il n'est donc pas nécessaire de réaliser de formation « feuille de match papier ».
- Une formation « arbitre départemental » a été suivie par 9 candidats mais l'un d'eux a abandonné car après l'examen il fallait arbitrer !). Cette année la formation a été suivie par 7 jeunes qui semblent très motivés.

Pour le maillot fédéral que devait fournir la Commission d'Arbitrage, petit problème : la Fédération change encore d'équipementier et les maillots d'arbitre ne sont toujours pas en vente, le Comité a donc acheté des maillots et les a floqué pour « Arbitre Comité » pour les remettre à l'AG.

DIVERS

Les membres de la Commission sont également intervenus sur :

- le challenge Jean Le Torrec,
- 8 dépannages d'autres comités (16, 17 et 79) en leur fournissant des arbitres,
- une formation d'arbitre par l'UNSS,
- plusieurs demandes de la FFSU.

Pour la saison prochaine une formation d'arbitre départemental sera programmée dans le courant du mois de novembre 2024.

CONCLUSION

La commission d'arbitrage va envoyer le questionnaire de rentrée à tous ses arbitres.

La Commission d'Arbitrage vous souhaite à tous et à toutes de bonnes vacances.

Le Président
B. Chataigneau

7 – Rapport de la Commission JEUNES



RAPPORT DE LA COMMISSION JEUNES 2022–2023

La saison sportive qui vient de se terminer a été ternie par le manque de FAIR-PLAY de certains jeunes, coachs et parents sur plusieurs regroupements dans toutes les catégories. C'est pour cela que la commission jeunes va proposer aux GSA un RPE lors de notre assemblée générale et qui pourra être appliqué dès la saison prochaine.

Je remercie les clubs qui se sont proposés pour organiser les plateaux du samedi après-midi, je remercie les salariés du Comité qui font un travail énorme sur les regroupements qu'ils ont à gérer et je remercie également Philippe BOUCHER qui vient s'occuper de la sportive sur les M15.

Avant de parler de la saison sportive qui vient de se terminer je tiens à vous faire part de mes inquiétudes concernant l'état des licences des plus jeunes cette année.

Comparaison saison 2021/2022 – 2022/2023

M7	M9	M11	M13	M15	M18	M21
- 16 %	- 35 %	+ 28 %	+ 4 %	+ 41 %	+ 32 %	+ 45 %

Je n'ai pas la science infuse mais je pense qu'il va falloir travailler sur le développement sur les catégories M7/M9 et M13 sans laisser de côté les M11.

LE SPORTIF

Le championnat PROXY commence à devenir de bonne qualité avec un nombre important d'équipes dans toutes les catégories.

Le championnat M18 s'est très bien déroulé chez les garçons, par contre un peu plus de laxisme chez les filles où beaucoup de matchs n'ont pas été joués.

Le retour du Noël des volleyeurs qui a été un franc succès et, nouveauté cette année, cette compétition ne réunissait que les catégories M7/M9/M11 et M13.

Cette saison pour le TEEN BEACH le Comité a proposé trois dates départementales et la Ligue Nouvelle-Aquitaine a proposé une date pour une finale régionale zone nord en Charente-Maritime.

COUPE DE LA VIENNE

Cette année la commission Jeunes a proposé aux M15 une Coupe de la Vienne.

Très forte participation des clubs et très belle compétition de l'avis de tous les participants, à renouveler la prochaine saison.

Les M18 ont joué leur 2^{ème} coupe de la Vienne avec aussi une forte participation des clubs et encore une belle journée sportive.

Pour cette compétition je remercie la CDA qui vient soit faire de la formation arbitre jeunes soit proposer des arbitres pour venir arbitrer à partir des demi-finales.

COUPE DE France Volley-Ball

Très forte participation des clubs de la Vienne cette saison pour la coupe de France jeunes (23 équipes engagées : un record) avec de bons résultats dans certaines catégories et mention particulière aux M18 garçons de Vouillé éliminés au 7^{ème} tour.

COUPE DE FRANCE Beach-Volley

Faible participation des clubs de la Vienne pour cette compétition, seulement deux clubs engagés.

Quelques rappels aux clubs

En début de saison penser aux sur-classements et pendant la saison vérifier l'état des licences.

Penser à remplir la feuille licences qui est mise à disposition à la table de la sportive quand vous venez sur un regroupement.

Quand un club engage une ou plusieurs équipes sur un regroupement lors du sondage qui est fait en amont, merci de prévenir s'il y a du changement.

Pour les regroupements du samedi je préconise aux clubs de faire le sondage des jeunes qui seront présents le mercredi précédant, soit 3 jours avant.

Philippe LE ROY
Président Commission Jeunes

CHAMPIONNATS JEUNES VOLLEY-BALL 2022/2023 Proxy

M7 1x1	
Class.	Joueurs(euses)
1	Emmanuelle (Sèvres Anx.)
2	Arnaud (CEP)
3	Oskar (Vivonne)
4	Roxanne (Stade Poitevin)
5	Elly (Vouillé)
6	Robin (CEP)
7	Clément (CSAD)
8	Alessio (Vivonne)
9	Lucas (Stade Poitevin)
10	Emma (Sèvres Anx.)
11	Lili (Sèvres Anx.)
12	Martin (Sèvres Anx.)
13	Mia (Sèvres Anx.)
14	Louis (Sèvres Anx.)
15	Solal (Fontaine)
16	Arsène (Civray)
17	Louanne (Vivonne)
18	Gabin (Vivonne)
19	Marianne (Stade Poitevin)
20	Ange (Cissé)
21	Priya (CEP)

M9 1x1	
Class.	Joueurs(euses)
1	Noé (Vivonne)
2	Gauvin (Sèvres Anx.)
3	Augustin (SPVB)
4	Sacha (Sèvres Anx.)
5	Louna (CSAD)
6	Paul (CEP)
7	Willo (Vivonne)
8	Louis (CEP)
9	Enzo (Vivonne)
10	Gabriel (CSAD)
11	Inès (Cissé)
12	Mathis (CSAD)
13	Camille (Sèvres)
14	Agathe (SPVB)
15	Charlie (Vouillé)

M9	
Class.	Equipes
1	Fontaine le Comte 1
2	CEP Poitiers St Benoit 1
3	Sèvres Anxaumont 1
4	Stade Poitevin
5	Vouillé 1
6	Sèvres Anxaumont 2
7	Fontaine le Comte 2
8	CEP Poitiers St Benoit 2
9	Vivonne 1
10	Vouillé 2
11	Sèvres Anxaumont 3
12	Chauvigny
13	CSAD
14	Vouillé 3

M11 F Honneur	
Class.	Equipes
1	Cissé
2	Vivonne 1
3	Vouillé
4	Sèvres Anxaumont
5	Stade Poitevin
6	Vivonne 2
7	Vivonne 3
8	Vivonne 4

M11 M Honneur	
Class.	Equipes
1	Vivonne 1
2	CEP Poitiers St Benoit 1
3	Vivonne 2
4	Stade Poitevin 1
5	Cissé 1
6	Vivonne 3
7	Sèvres Anxaumont
8	Vivonne 4
9	Stade Poitevin 2
10	Fontaine le Comte
11	Vivonne 5
12	Vivonne 9
13	Vivonne 7
14	Vivonne 10
15	Vivonne 8
16	Civray
17	Vouillé
18	Cissé 2
19	CEP Poitiers St Benoit 2
20	Stade Poitevin 3
21	CEP Poitiers St Benoit 3
22	Chauvigny
23	Vivonne 6

M11 F Excellence	
Class.	Equipes
1	Sèvres Anxaumont 1
2	Vivonne
3	Vouillé
4	Sèvres Anxaumont 2

M11 M Excellence	
Class.	Equipes
1	Vivonne 1
2	Stade Poitevin
3	Sèvres Anxaumont 1
4	CEP Poitiers St Benoit
5	Vivonne 2
6	Vivonne 3
7	Cissé
8	Vivonne 4
9	Sèvres Anxaumont 2

M13 M	
Class.	Equipes
1	Sèvres Anxaumont 1
2	CSAD 1
3	CEP Poitiers St Benoit 1
4	Vivonne 1
5	Vivonne 2
6	CEP Poitiers St Benoit 2
7	Fontaine le Comte
8	Vouillé 1
9	Vouillé 2

M13 F	
Class.	Equipes
1	Cissé 1
2	CEP Poitiers St Benoit 1
3	Stade Poitevin
4	Vouillé
5	Vivonne 1
6	CEP Poitiers St Benoit 2
7	Cissé 2
8	Sèvres Anxaumont

M15 M	
Class.	Equipes
1	Stade Poitevin 1
2	Vivonne 1
3	Vouillé 1
4	CSAD 1
5	CEP Poitiers St Benoit 1
6	Cissé 1
7	Vouillé 2
8	CEP Poitiers St Benoit 2
9	Stade Poitevin 2

M15 F	
Class.	Equipes
1	Vouillé
2	Cissé 1
3	Vivonne 1
4	Vivonne 2
5	Cissé 2
6	Chauvigny
7	CEP Poitiers St Benoit 1
8	Sèvres Anxaumont 1
9	CEP Poitiers St Benoit 2
10	Vivonne 3
11	Stade Poitevin 1
12	Sèvres Anxaumont 2
13	Cissé 3
14	Fontaine le Comte
15	CEP Poitiers St Benoit 3
16	CSAD

CHAMPIONNATS M18

M18 F	
Class.	Équipes
1	CSAD 1
2	Vivonne
3	Stade Poitevin 1
4	Fontaine le Comte
5	Stade Poitevin 2
6	CEP Poitiers St Benoit
7	Chauvigny
8	CSAD 2

M18 M	
Class.	Équipes
1	Vivonne
2	Stade Poitevin 2
3	CSAD
4	Migné Auxances 1
5	CEP Poitiers St Benoit
6	Stade Poitevin 1
7	Migné Auxances 2

QUELQUES PODIUMS ...





CLASSEMENTS DES FINALES PROXY

2022 / 2023

M18F ZONE NORD	
CHATELLERAULT 30/04/2023	
1	ROCHEFORT
2	COSMIC
3	ST MAIXENT
4	CHATELLERAULT
5	BARBEZIEUX
6	COGNAC
7	VBP NIORT

M18M ZONE NORD	
ST MAIXENT 30/04/2023	
1	ROYAN
2	ROCHEFORT
3	STADE POITEVIN
4	VIVONNE
5	PARTHENAY
6	ESCA ANGOULEME
7	COGNAC
8	ST MAIXENT

M13F ZONE NORD	
CISSE 30/04/2023	
1	CHATELAILLON
2	CISSE
3	STADE POITEVIN
4	ROYAN
5	CEP ST BENOIT
6	PERIGNY
7	VOUILLE

M13M ZONE NORD	
30/04/2023	
1	PERIGNY
2	COSMIC
3	CHATELLERAULT
4	SEVRES ANXAUMONT
5	CEP ST BENOIT
6	VIVONNE

M11F ZONE NORD	
PARTHENAY 07/05/2023	
1	VIVONNE
2	VOUILLE
3	CHATELAILLON
4	CISSE
5	PARTHENAY

M11M ZONE NORD	
LA COURONNE - 07/05/2023	
1	STADE POITEVIN
2	SEVRES ANXAUMONT
3	VIVONNE
4	CEP ST BENOIT
5	DOMPIERRE
6	CHATELAILLON
7	ST MAIXENT
8	COSMIC

M15F ZONE NORD	
COGNAC 07/05/2023	
1	VB PEXINOIS NIORT
2	COGNAC
3	VOUILLE
4	VIVONNE
5	ST PORCHAIRE
6	PERIGNY
7	COSMIC
8	PARTHENAY

M15M ZONE NORD	
PERIGNY 07/05/2023	
1	SAINTES
2	STADE POITEVIN
3	VBP NIORT
4	PERIGNY
5	VIVONNE
6	ANGOULEME
7	VOUILLE

Classement	
US Talence	1
Saintes VB	2
US Vivonne	3
AL Villeneuve	4
M11 ♂	

Classement	
VBC Le Haillan	1
Genêts Mesplede	2
Chatellaillon PVB	3
US Vivonne	4
M13 ♀	

Classement	
US Talence	1
Lescar PVB	2
La Rochelle VB	3
Stade Poitevin VB	4
M15 ♂	

Classement	
Biscarosse O.	1
US Salles Mios	2
SA Rochefort	3
COSMIC	4
M18 ♀	



Classement	
VBP Niort	1
VBC Le Haillan	2
Genêts Mesplede	3
CS Sèvres Anx.	4
M11 ♀	

Classement	
Lescar PVB	1
ES Blanquefort	2
Vouillé VB	3
US Vivonne	4
M13 ♂	

Classement	
VBC Le Haillan	1
Foyer R. de Ger	2
US Vivonne	3
La Rochelle VB	4
M15 ♀	

Classement	
VB Luy de Bearn	1
US Talence VB	2
VBC Royan	3
SA Rochefort	4
M18 ♂	

NOEL DES VOLLEYEURS

COUPES DE LA VIENNE

M7 M9 M11 M13



L'équipe Pro du Stade Poitevin venue remettre les récompenses aux enfants



Une partie des acteurs de cette journée

Classement Noel des Volleyeurs

4 Décembre 2022

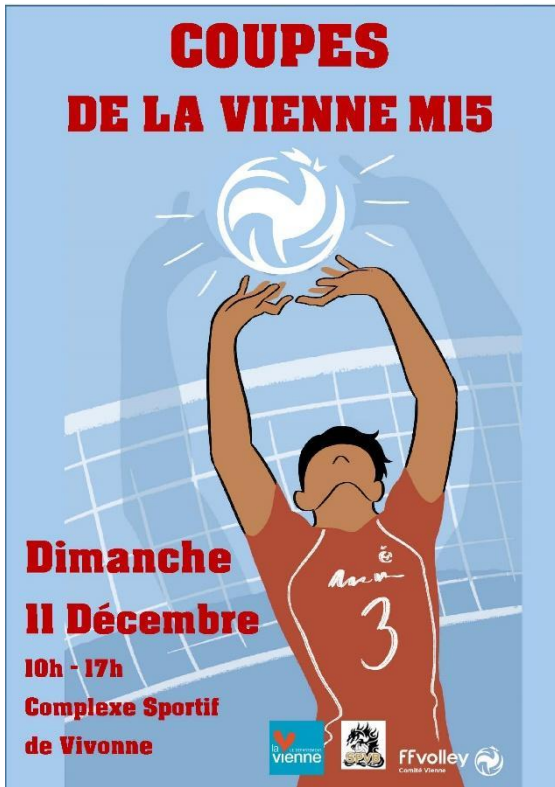


M7	M9	M11 M	M11 F	M13 M	M13 F
1er Oskar (Vivonne) 2e Louane (Vivonne) 3e Alessio (Vivonne) 4e Roxane (Stade Poitevin) 5e Zoé (CSAD) 6e Inès (Cissé)	1er Vivonne 3 2e Stade Poitevin 1 3e CEP Poit. St Benoît 1 4e Sèvres Anxaumont 2 5e Vivonne 17 6e Vouillé 2 7e Fontaine le Comte 1 8e Sèvres Anxaumont 1 9e Vouillé 1 10e Vivonne 1 11e Fontaine le Comte 2 12e Vivonne 2	1er Vivonne 13 2e Stade Poitevin 4 3e Sèvres Anxaumont 6 4e CEP Poit. St Benoît 2 5e Vivonne 11 6e Sèvres Anxaumont 7 7e Vivonne 9 8e Vouillé 3 9e Sèvres Anxaumont 5 10e Stade Poitevin 3 11e Cissé / Vivonne 12e Vivonne 10 13e Vivonne 12 14e Civray 15e Vivonne 16	1er Vouillé 5 2e Vivonne 6 3e Vivonne 5 4e Cissé 1 5e Vivonne 4 6e Stade Poitevin 2 7e Vouillé 4	1er Vivonne 15 2e Vouillé 7 3e Vouillé 8 4e Stade Poitevin 6 5e Sèvres Anxaumont 3 6e CSAD 2 7e CEP Poit. St Benoît 6 8e CSAD 3 9e CEP Poit. St Benoît 7	1er Cissé 2 2e CEP Poit. St Benoît 4 3e Vivonne 14 4e CEP Poit. St Benoît 3 5e Stade Poitevin 5 6e Cissé 3 7e Sèvres Anxaumont 4 8e Vouillé 6 9e CEP Poit. St Benoît 5





COUPES DE LA VIENNE M15



Vainqueur Féminin : Vivonne



**Vainqueur
Masculin :
Stade
Poitevin**

COUPES DE LA VIENNE M18

Vainqueurs Féminin et Masculin : Vouillé



Finaliste Féminin : Stade Poitevin



Finaliste Masculin : Vivonne

CHAMPIONNAT DE France UNSS

Félicitations au collège de Ronsard pour la 10ème place obtenue aux championnats de France UNSS M15 Féminine.



TEEN BEACH



TEEN BEACH
2X2
GRATUIT
DE 6 À 18 ANS
LICENCIES OU NON

SAMEDI 3 JUIN : SÈVRES ANXAUMONT (STADE DE FOOT)
DIMANCHE 11 JUIN : POITIERS (STADE DES SABLONS)
SAMEDI 17 JUIN : ST BENOIT (PARC DE STRUNGA)
INSCRIPTION : 13H30 - FIN : 16H
(BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE)



Étape de Sèvres-Anxaumont : 72 participants

8 – Rapport de la Commission VOLLEY LOISIRS



RAPPORT DE LA COMMISSION LOISIR 2022–2023

Pour la saison 2022/2023, 3 poules de 6 équipes ont été proposées aux 18 équipes pratiquant le 4X4.

En phase Aller, à l'intérieur des poules, rencontres en matchs simples (pas de match retour).

En phase Retour :

- Formation d'une première poule de six équipes avec les 2 premiers de chacune des poules précédentes (matchs aller et retour) ;
- Formation d'une deuxième poule de six équipes avec les troisièmes et quatrièmes de chacune des poules précédentes (matchs aller et retour) ;
- Formation d'une troisième poule de six équipes avec les cinquièmes et sixièmes de chacune des poules précédentes (matchs aller et retour).

La saison semble s'être bien passée, malgré certaines difficultés pour trouver des salles.

La troisième mi-temps, après match, confirme la joie de se retrouver et permet de sortir, des caves obscures, des crus insoupçonnés, et ce qui est plus important, de partir dans des discussions interminables en vue de changer le monde... qui reste toutefois toujours le même...

Et l'on repart tard le soir, ne pensant qu'au prochain match avec sa troisième mi-temps...Vive le Volley-ball...

Par contre....Par contre...Toutefois... cependant...Malheureusement....

Il y a un PETIT problème qui existe depuis la création du 4X4 et qui touche la plupart des équipes... Je ne dis pas toutes, mais toutefois, la plupart.

Vous vous en doutez peut-être : il s'agit de la **feuille de match**.

Depuis plusieurs années, il a été demandé, avant chaque rencontre, pour le club recevant, de **pré-imprimer le haut de la feuille de match jusqu'au cadre inclus** : n°LICENCE, NOM et Prénom inclus. L'équipe reçue fait de même en collant sa liste pré-imprimée mentionnant son **nom d'équipe avec son numéro**, n° LICENCE, NOM et Prénoms de ses joueurs.

Quelle différence pour les vérifications des feuilles lorsque la présentation de la feuille de match est ainsi présentée !! ...mais en fait....c'est loin d'en être ainsi 🙄.

Lorsque vous vous engagez en début de saison, vous êtes tenus à certaines obligations, entre autres, à remplir une feuille de match, à chaque rencontre, et à l'envoyer sans tarder à votre

Comité. Celui-ci va s'en servir, entre autres, pour vérifier que toutes les procédures concernant les matchs ont bien été suivies, conformément au règlement de la FFVB.

Et pour pouvoir vérifier, il faut que les **feuilles de matchs soient lisibles et bien remplies** avec :

- la date : elle est des fois inexistante, ou surchargée
- le n° du match : la même chose en couleur
- le nom de l'équipe (recevant) avec son n° : absent certaines fois ou bien avec le n° d'une autre équipe !!
- le nom de l'équipe (reçue) avec son n°
- le n° de licence des joueurs : il arrive qu'il soit absent, ou ne corresponde pas au joueur (!!)
- les nom et prénom des joueurs : des fois illisible
- nom et signature du capitaine : certaines fois, inexistante
- résultat final : même avec une loupe ultra puissante, il arrive qu'on y voit que du blanc...

Vous l'avez deviné : quand vous devez vérifier de telles feuilles de matchs, cela devient très ...très ardu.

Aussi, nous demandons à nouveau aux responsables de toutes les équipes de 4X4 de faire en sorte que **toutes leurs feuilles de matchs soient pré-imprimées**, avec éventuellement des rajouts, au moyen d'un stylo noir, portés par une très belle écriture lisible qui embellisse l'ensemble... Merci d'avance à tous et à chacun.

S'il en était ainsi, ce que souhaite le Comité, ce dernier ne serait pas obligé d'envisager de revoir sa position sur les feuilles de match mal tenues...

Par ailleurs, nous rappelons que lorsqu'un club présente 2 équipes en 4X4, aucun joueur de l'équipe 1 ne peut jouer en équipe 2, et inversement. Cette façon de faire provoquera une pénalité avec match perdu.

Par ailleurs, il est possible à un joueur d'un club de jouer avec une autre équipe 4X4 d'un autre club, et qu'avec cette autre équipe, à la condition qu'il ne joue pas en 4X4 aussi dans son club d'origine. **Il faudra mentionner sur la feuille de match ce joueur avec son club d'origine.**

Bonnes vacances à tous.

Pierre MACOMBE
Président Commission Loisir

Classement final en fin de saison :

Poule Places de 1 à 6

		Points	Jou.	Gag.	Per.
1.	Sèvres Anxaumont 2	28	10	10	
2.	Nouaillé Maupertuis 2	20	10	6	4
3.	Vouillé 5	14	10	5	5
4.	Civray 2	11	10	4	6
5.	Sèvres Anxaumont 3	7	10	3	6
6.	Bonneuil Vouneuil	7	10	2	8

Poule Places de 7 à 12

		Points	Jou.	Gag.	Per.
1.	Vivonne 4	23	10	8	2
2.	Fontaine le Comte 2	18	8	6	2
3.	CEP Poitiers St Benoit 4	14	9	5	4
4.	Ligugé 1	12	9	4	5
5.	Ligugé 2	10	9	3	6
6.	Chauvigny 2	4	9	1	8

Poule Places de 13 à 18

		Points	Jou.	Gag.	Per.
1.	Fontaine le Comte 3	26	10	9	1
2.	Vouillé 6	22	9	7	2
3.	CEP Poitiers St Benoit 3	16	10	5	5
4.	Montamisé 3	10	10	3	7
5.	Buxerolles 3	7	10	3	7
6.	Montamisé 2	6	9	2	7

Sauf changement, cette formule sera reproposée à nouveau en septembre.

Tournoi de rentrée 4x4



9 – Rapport de la Commission TECHNIQUE

COMMISSION TECHNIQUE

Actions menées par la Commission Technique en 2022 / 2023

La commission technique du Comité de la Vienne mène de nombreuses actions en étroite collaboration avec les clubs du département, en lien avec les directives fédérales, régionales mais aussi celles de la DRAJES 86 (ANS). L'objectif étant de faire un travail de masse afin de trouver de nouveaux licenciés, améliorer l'accueil des jeunes licenciés au sein des clubs du département, de les fidéliser, d'améliorer leurs niveaux techniques, mais aussi accompagner les animateurs bénévoles si précieux de chaque structure.

Pour cette saison le Comité comptait 6 salariés (3 en CDI, 1 en CDD et 2 en contrats d'apprentissage) et 3 volontaires en service civique.

A - Animation dans le milieu Scolaire primaire

Une campagne d'interventions scolaires a été mise en place pour la période du 5 Septembre au 12 Octobre 2022, menée par nos salariés.

Interventions dans 13 communes, 15 écoles et 48 classes différentes (4 séances d'1 heure par classe).

Pour finaliser ces cycles d'initiations, un tournoi inter-écoles a été organisé à Poitiers (stade de chalon) le 13 Octobre avec 760 participants.

B - Détachement d'un cadre dans les clubs

Nos 6 salariés intervenaient à l'année sur différents clubs.

Antoine BOURREAU :

Sèvres-Anxaumont (M7, M9, M11, M15, M18)

Vivonne (M13)

Cédric GALLOIS :

Cep Saint Benoît (M13)

Châtellerault (M11, M13, M15, M18, Fit/Soft Volley)

Chauvigny (M7 et Fit Volley)

Vivonne (M9, M11, M15, ARF et FIT/SOFT Volley)

Arthur OBLE :

CEP Poitiers St Benoît (M9, M11)

Cissé (Fit Soft Volley)

Stade Poitevin (M18)

Théophile PAILLE :

Cep Saint Benoît (M13)

Châtellerault (Baby, M7, M9)

Chauvigny (Départementale sénior)

Fontaine (M9, M11, M13 et Régionale Sénior féminin)

Stade Poitevin (M18M)

Quentin TORTI :

Cissé (M11, M13 et M15)

Vivonne (Minivolley, M11, Départementale et Régionale séniors masculins)

Vouillé (M13, M15, M18 et Régionale Sénior féminin)

Jean-Claude WAYENECE :

Cep Saint Benoît (M9, M11)

Châtellerauld (M13, M15, M18)

Cissé (Baby Volley, M13, M15)

Civray (M11, M13, M15, M18 et Senior départemental)

Vouillé (M9, M11 et FIT Soft Volley)

C - Sections Sportives

Collège Notre Dame La Chaume à Vouillé

Cette année, Cédric GALLOIS assurait les entraînements à l'année le Mardi 14h25 à 16h30 (8 élèves) et le Jeudi 4ème / 3ème (18 élèves) au gymnase des Maillots.

Présence de Corentin DEGORCE, Volontaire service civique du Comité.

Damien Caillard, professeur de sport et coordinateur de la section sportive assurait une séance physique le Mercredi Matin de 11h à 12h30 avec tous les élèves.

Le Collège de Vouillé finance en partie des heures et frais kilométriques de Cédric.

Les interventions du Comité sont financièrement fortement soutenues par le Conseil Départemental.

Aménagement des horaires pour la saison 2022 / 2023 avec deux entraînements volley semaine pour tout le monde.

Collège Jean Moulin à Poitiers

Antoine BOURREAU puis Théophile PAILLE ont assuré l'entraînement les lundi et jeudi de 12h30 à 14h30, sous la responsabilité de Benjamin Brothier, professeur d'EPS et coordinateur de la Section Sportive



Les interventions du Comité sont financièrement fortement soutenues par le Conseil Départemental.

D - Stage de Volley pendant les vacances

La Commission technique a proposé des stages de volley pendant les vacances de la Toussaint à Fontaine-le-Comte, de Noël, d'Hiver et de Printemps à Poitiers.

Ces stages ont rencontré une forte fréquentation indiquant des contenus adaptés et la bonne prise en charge des pratiquants ainsi que la volonté des jeunes volleyeurs de poursuivre leur activité même durant les vacances.

À noter la présence des jeunes bénévoles entraîneurs du département pour quelques journées de stage. La commission technique les remercie.

Projet 2023-2024 : Organiser des journées de stages de Beach Volley sur les nouveaux Terrains de Châtellerault et poursuite des stages en salle.

E - Centres départementaux d'entraînements

Les centres départementaux d'entraînements fonctionnaient comme chaque année le Mercredi de 13h30 à 15h00 au gymnase Evariste Gallois.

En M13M et M12F

L'entraînement de la sélection masculine était assuré par Cédric Gallois et la sélection féminine par Théophile Paillé. Ces deux sélections ont participé aux Interdep puis aux Interzones.

Les garçons ont fini 3ème sur 6 et les filles 6ème sur 8.

Seuls les deux premiers étaient qualifiés pour les Mini Volleyades.



De plus, certaines semaines, des entraînements étaient proposés aux meilleurs M15 du département.

Pas de compétition pour ces catégories. L'expérience sera renouvelée l'année prochaine.

F - Journée USEP

11 Mai 2023 : Organisation d'une journée Usep d'initiation volley auprès de 180 jeunes



G - Mission au Togo

Dans le cadre d'un partenariat entre la fédération Togolaise de volley-ball, le Conseil Départemental et le Comité, Antoine BOURREAU était présent au Togo du 20 au 27 Juin 2023 pour animer des "colloques entraîneurs" sur la thématique « Interventions en milieux scolaires ».



10 – Rapport de la Commission COMMUNICATION



RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNICATION 2022–2023

3 flashes ont été diffusés cette saison.

Nous avons pu mettre en lumière certains évènements comme la venue de l'équipe de France à l'Arena en fin de saison dernière, puis, comme d'habitude, relater les championnats de la Vienne.

Nous avons pu mettre en avant certains clubs comme Vivonne et Sèvres-Anxaumont, particulièrement dynamiques sur le plan des jeunes.

Le retour du Noël des volleyeurs après plusieurs saisons de disette lié au covid a permis de mettre en avant le fonctionnement, les activités et le dynamisme du comité de la Vienne, sans doute un modèle du genre sur le plan national.

Un dernier et 4ème numéro devrait paraître début juillet.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Jean-Luc Trichet
Président de la commission
Communication

11 – Rapport de la Commission STATUTS ET RÈGLEMENTS



RAPPORT DE LA COMMISSION STATUTS ET RÈGLEMENTS 2022–2023

Sans objet.

Stéphane GRÉMILLON
Président de la Commission Statuts et
Règlements

12 - Vœux et Suggestions

1 / Suggestions proposées : par le Club de Bonneuil-Vouneuil

- 1ère suggestion : rappeler aux équipes engagées de privilégier les vendredis pour les matchs du TJL en pré-réservant les créneaux en début de saison (ou dès que le calendrier tombe).
Si ce n'est vraiment pas possible (pb de créneaux, ...), que l'équipe recevante propose d'emblée 2 autres options de dates.
- 2ème suggestion : Obliger ou fortement recommander à l'équipe recevante de fournir un arbitre officiel (adapté au niveau) à partir des 1/4 de finale.
- 3ème suggestion : laisser la possibilité aux jeunes M18 et M21 et + de 40 ans de pouvoir jouer dans les équipes inférieures en championnat et TJL (le même WE pour les jeunes).

2 / Suggestion proposée : par le Club du CSAD

À l'exemple de la Fédération, demander le versement de la totalité des indemnités et dépenses d'arbitrage pour la saison en même temps que la demande d'engagement.

Il est parfois compliqué pour certains clubs d'avoir une personne disponible le jour du match pour faire le règlement ou de disposer de la monnaie nécessaire ou d'effectuer des démarches pour se faire rembourser etc.

Ceci dans le but de simplifier la préparation avant match tant pour les dirigeants que pour les arbitres eux-mêmes.

Le règlement aux arbitres se ferait ensuite par le Comité sous forme de virement. En cas d'absence de l'arbitre le versement se ferait au club recevant qui se chargera de régler les arbitres qui auront fait le remplacement au dernier moment.

3 / Suggestion proposée : par le Comité Directeur

En ce qui concerne le trophée, suivons-nous la règle départementale ou ouvrons nous la compétition sans distinction de niveau à tout licencié du club ?

4/ Suggestion proposée : par le Stade Poitevin VB

Augmenter le nombre d'équipes d'ARM à 12 équipes (au lieu de 10 actuellement)

13– Autres Actions du Comité

L'accueil de Loisirs Multisports de Saint-Benoit

Une des activités importantes du Comité est la gestion et l'organisation de l'accueil de loisirs, qui s'ouvre à chaque vacance scolaire sur la commune de Saint-Benoit.

Cédric Galois en est le responsable.

Cette structure accueille des enfants de Saint-Benoit et des communes alentours. Les activités proposées sont essentiellement sportives, organisées dans la salle des sports du Gravion.

En 2022 l'accueil a été ouvert 69 jours avec une moyenne de participation de 46 enfants / jour.

La CAF est un soutien majeur de cette structure ainsi que la municipalité qui accompagne financièrement et logistiquement cette activité.



Actions Péricolaires

Les salariés du Comité interviennent auprès de certaines écoles lors des temps périscolaires. Ces interventions sont ensuite facturées aux municipalités

Saint-Benoit :

Activités Multisports et Multi Jeux auprès des élèves des écoles Irma Jouenne et L'Ermitage :
Tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de novembre 2022 à juin 2023.

Nouaillé-Maupertuis :

Activité Multisports à l'école de Nouaillé-Maupertuis, les mercredis et vendredis de
Novembre 2022 à Juin 2023.

Châtelleraut :

Activité Volley Ball auprès de 3 écoles, les Jeudis à Châtelleraut de Mai à Juillet 2023.

Ces interventions ont été assurées par Cédric, Jean-Claude, Quentin et Théophile, accompagnés sur certaines de Brice et Corentin (Volontaires en service civique).

14 – Finances



RAPPORT FINANCIER 2022–2023

Bonjour à tous,

Avec une saison sportive 2022-2023 complète, nous retrouvons un fonctionnement normal au niveau financier avec, aussi, un fonctionnement retrouvé du centre de loisir.

Nous avons retrouvé nos manifestations habituelles (Noël des volleyeurs, Centre départemental, trophée Jean Le Torrec, tournois des écoles...).

Les dépenses :

Les dépenses en matériel que nous avons reportées en 2022 par prudence ont été réalisées (+273%).

Augmentation des frais liés à l'arbitrage avec augmentation des déplacements et achat de T-Shirts pour les nouveaux arbitres.

Déplacements techniques en forte augmentation liée au nombre plus important de techniciens qui interviennent sur tout le territoire.

Frais liés à l'accueil de l'équipe de France masculine sur notre territoire.

Augmentation de la partie « charge de personnel » avec l'arrivée de nouveaux techniciens.

Les recettes :

Côté recettes, la reprise au niveau des clubs a été très importante et le nombre de licenciés a fortement augmenté. Cette augmentation se fera surtout sentir sur le bilan 2023.

Une recette nouvelle de la CAF au niveau du centre de Loisirs nous permet de finir légèrement positifs (+4892€).

Le nombre d'interventions des cadres dans les clubs et en périscolaire a augmenté.

Le niveau des subventions est resté relativement stable avec certaines qui diminuent et d'autres sources de subvention qui s'ajoutent.

Merci au soutien de la Ville de Saint-Benoît pour notre centre de loisirs, et à Antoine, toujours à l'affût pour trouver de nouvelles sources de financement pour éviter les augmentations de tarifs.

L'exercice 2022, ressort donc positif avec un excédent de 5045.88€.

Je propose que ce résultat soit affecté au fond associatif sans droit de reprises.

Merci à tous,

Nathalie PEDRETTI
Trésorière du Comité

AG du Comité Départemental de volley-ball de la Vienne – 30 juin 2023

COMPTES DE RESULTAT du COMITE DE LA VIENNE DE VOLLEY BALL Année 2022										
		TOTAL			LOISIR			COMITE		
		En Euros	En Euros	En Euros			En Euros	En Euros	En Euros	
60	ACHATS	12 754,74 €	4 005,47 €	8 749,27 €	70	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	142 734,11 €	59 119,86 €	83 614,25 €	
604	. Achat prestations de service	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7084.1 et .4	. Centre de formation CDE 2022	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
					70623	. Caf / Prestation de service 2022	18 883,13 €	18 883,13 €	0,00 €	
62522	. Frais administratifs	622,02 €	0,00 €	622,02 €	70642	. Participation des familles 2022	33 564,73 €	33 564,73 €	0,00 €	
625262	. Alimentation - Boissons	3 403,38 €	3 112,41 €	290,97 €	70642	. Caf / Subvention 2021 ALOE 2022	1 780,00 €	1 780,00 €	0,00 €	
60633	. Fournitures de bureau, d'entretien - Petit équipe	1 769,26 €	353,85 €	1 415,41 €		. Caf / Convention Territoriale Globale 2022	4 892,00 €	4 892,00 €	0,00 €	
6084	. Fournitures de bureau - Communication	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7086	. Participation licenciés Club comité 2022-2023	1 413,96 €	0,00 €	1 413,96 €	
60631	. Fournitures activités et matériel éducatif	6 960,08 €	539,21 €	6 420,87 €	7085	. Redevance arbitrage 2022-2023	3 300,00 €	0,00 €	3 300,00 €	
					7081	. Application règlement 2021-2022	375,00 €	0,00 €	375,00 €	
61	SERVICES EXTERIEURS	976,33 €	439,35 €	536,98 €	7082	. Engagements séniors 2022-2023	3 860,00 €	0,00 €	3 860,00 €	
					7082	. Engagements jeunes 2022-2023	954,00 €	0,00 €	954,00 €	
615	. DIVERS (Eurovolley-Jean Moulin)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7086	. Participation licenciés 2022-2023	19 153,00 €	0,00 €	19 153,00 €	
616	. Assurances	976,33 €	439,35 €	536,98 €	7084.4	. Intervention Cadres CLUBS 2022	30 568,00 €	0,00 €	30 568,00 €	
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	26 579,38 €	1 569,42 €	25 009,96 €	7084.4	. Intervention Cadres Périscolaires 2022	12 332,00 €	0,00 €	12 332,00 €	
6262	. Téléphone CDA	49,95 €	0,00 €	49,95 €	7084.4	. Intervention Cadres Scolaires 2022	5 107,61 €	0,00 €	5 107,61 €	
62512	. Déplacement - Arbitrage 2022-2023	4 086,85 €	0,00 €	4 086,85 €	7084.4	. Intervention Cadres La Chaume 2022	1 295,00 €	0,00 €	1 295,00 €	
					7084.4	. Mise à disposition clubs service civique	393,66 €	0,00 €	393,66 €	
62513	. Arbitrage - Sifflets - Cartons-T-Shirts	633,27 €	0,00 €	633,27 €	70642	. Participation Stage Volley 2022	3 281,00 €	0,00 €	3 281,00 €	
62513	. Déplacement -Transport lié aux activités	11 747,30 €	0,00 €	11 747,30 €	7089	. Manifestation except Noël Volley	1 581,02 €	0,00 €	1 581,02 €	
62515	. Centre de formation CDE 2022	764,26 €	0,00 €	764,26 €						
62526	. Mise à disposition animateur	325,00 €	0,00 €	325,00 €	74	SUBVENTIONS	37 628,30 €	5 866,50 €	31 761,80 €	
6262	. Téléphone (+ Internet)	1 043,16 €	469,42 €	573,74 €	741	. Sub & PS versées par l' Etat : ANS	8 800,00 €	0,00 €	8 800,00 €	
						Subvention principale	7 300,00 €	0,00 €	7 300,00 €	
6222	. Formations (BAFA-BAFD)	1 100,00 €	1 100,00 €	0,00 €		Interventions scolaires (FDVA)	1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €	
62527	. Manifestation except Noël	1 477,67 €	0,00 €	1 477,67 €	743	. Sub & PS Départementales :	16 740,00 €	0,00 €	16 740,00 €	
62527	. Manifestation except Trophée	309,07 €	0,00 €	309,07 €		Convention d'objectifs Fonctionnement	14 500,00 €	0,00 €	14 500,00 €	
62527	. Manifestation except Tournois Ecoles	1 411,07 €	0,00 €	1 411,07 €		Action Volley TOGO	2 240,00 €	0,00 €	2 240,00 €	
62527	. Equipe de France masculine	2 369,84 €	0,00 €	2 369,84 €	7425	. Sub exploit & PS Communales	5 580,00 €	5 580,00 €	0,00 €	
62527	. Manifestation except autres (tournoi 4x4 - CD M1)	176,45 €	0,00 €	176,45 €	7451	. Sub exploit & PS des org. nationaux dont MSA	286,50 €	286,50 €	0,00 €	
62522	. Club Comité CD86	1 085,49 €	0,00 €	1 085,49 €	743	. Subvention Sorégie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
63B	AUTRES IMPOTS ET TAXES (cpts 634-639)	0,00 €	0,00 €	0,00 €		. Subvention FFVB				
	. Autres Impôts et Taxes				7415	LIGUE	6 221,80 €	0,00 €	6 221,80 €	
64	CHARGES DE PERSONNEL	163 741,88 €	59 844,54 €	103 897,34 €	7415	. Convention objectifs AAL2022	377,00 €	0,00 €	377,00 €	
	. Salaires personnel permanent	97 934,40 €	32 284,30 €	65 650,10 €	7415	. Reversion part emploi ligue 2022	1 844,80 €	0,00 €	1 844,80 €	
	. Prélèvement impôts source salariés	753,00 €	0,00 €	753,00 €	7415	. Licences évènementielles 2022	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	. Charges sociales personnel permanent	46 462,35 €	14 037,24 €	32 425,11 €	7415	. Aide à la professionnalisation comités	4 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €	
	. Salaires CEE	8 165,00 €	8 165,00 €	0,00 €	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	. Charges sociales CEE	4 000,00 €	4 000,00 €	0,00 €		Mécénat				
	. Indemnité d'entretien service civique	1 977,91 €	911,00 €	1 066,91 €	76	PRODUITS FINANCIERS	988,08 €	0,00 €	988,08 €	
	. Autres charges sociales (Tickets resto)	4 449,22 €	447,00 €	4 002,22 €		Intérêts Livret Bleu CM	988,08 €		988,08 €	
					77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	646,28 €	0,00 €	646,28 €	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 262,00 €	504,80 €	757,20 €	778	. Divers Vente Traçage terrain ballons	646,28 €	0,00 €	646,28 €	
	. Gestion de l'emploi (CDOS)	1 262,00 €	504,80 €	757,20 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	
					78	REPRISE SUR PROVISIONS	372,97 €	0,00 €	372,97 €	
66	CHARGES FINANCIERES	215,27 €	125,57 €	89,70 €		. Reprise sur provisions	372,97 €	0,00 €	372,97 €	
	. Frais bancaires	89,70 €	0,00 €	89,70 €	79	TRANSFERT DE CHARGES	28 205,7 €	5 570,0 €	22 635,7 €	
	. Frais STRIPE	125,57 €	125,57 €	0,00 €		Emplois aidés Olivier Lamarque (solde)	6 000,00 €	800,00 €	5 200,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €		Allocation Service civique (CDOS)	450,00 €	135,00 €	315,00 €	
		0,00 €	0,00 €	0,00 €		Allocation Service civique ligue	450,00 €	135,00 €	315,00 €	
68	DOTATIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €		Emplois aidés Théophile PAILLE (BPJEPS)	6 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €	
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES	0,00 €	0,00 €	0,00 €		Emplois aidés Arthur OBLE (BPJEPS)	2 666,64 €	0,00 €	2 666,64 €	
						Emplois aidés JC Wayenece (ANS)	12 000,00 €	4 500,00 €	7 500,00 €	
						CPAM	639,10 €	0,00 €	639,10 €	
	TOTAL DES CHARGES	205 529,60 €	66 489,15 €	139 040,45 €		TOTAL DES PRODUITS	210 575,48 €	70 556,36 €	140 019,12 €	
	EXCEDENT	5 045,88 €	4 067,21 €	978,67 €		DEFICIT				

A ...St Benoit, le 18/06/2023

Signature et qualité du signataire :

AG du Comité Départemental de volley-ball de la Vienne – 30 juin 2023

COMPTES DE RESULTAT du COMITE DE LA VIENNE DE VOLLEY BALL Comparaison Années 2021 - 2022										
		2021			2022					
CHARGES		En Euros	En Euros	%	PRODUITS		En Euros	En Euros	%	
60	ACHATS	6 845,96 €	12 754,74 €	186%	70	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	116 924,91 €	142 734,11 €	122%	
604	Achat prestations de service	0,00 €	0,00 €	-	7084.1 et 70623	Centre de formation CDE Caf / Prestation de service	0,00 €	0,00 €		
62522	Frais administratifs	552,99 €	622,02 €	112%	70642	Participation des familles	32 361,35 €	33 564,73 €	104%	
625262	Alimentation - Boissons	2 621,12 €	3 403,38 €	130%	70642	Caf / Subvention ALOE	1 909,00 €	1 780,00 €	93%	
60633	Fournitures de bureau, d'entretien - Petit équipement	977,08 €	1 769,26 €	181%	70642	Caf / Convention Territoriale Globale 2022	0,00 €	4 892,00 €		
6064	Fournitures de bureau - Communication	144,48 €	0,00 €	0%	7086	Participation licenciés Club comité	48,00 €	1 413,96 €	2946%	
60631	Fournitures activités et matériel éducatif	2 550,29 €	6 960,08 €	273%	7085	Redevance arbitrage	3 140,00 €	3 300,00 €	105%	
61	SERVICES EXTERIEURS	935,57 €	976,33 €	104%	7081	Application règlement	0,00 €	375,00 €		
616	Assurances	935,57 €	976,33 €	104%	7082	Engagements séniors	3 435,00 €	3 860,00 €	112%	
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	16 290,26 €	26 579,38 €	163%	7082	Engagements jeunes	1 044,00 €	954,00 €	91%	
6262	Téléphone CDA	122,90 €	49,95 €	41%	7086	Participation licenciés	18 277,00 €	19 153,00 €	105%	
62512	Déplacement - Arbitrage	3 372,55 €	4 086,85 €	121%	7084.4	Intervention Cadres CLUBS	14 324,00 €	30 568,00 €	213%	
62513	Arbitrage - Sifflets - Cartons-T-Shirts	47,60 €	633,27 €	1330%	7084.4	Intervention Cadres Périscolaires	9 006,00 €	12 332,00 €	137%	
					7084.4	Intervention Cadres Scolaires	4 312,40 €	5 107,61 €	118%	
62513	Déplacement -Transport lié aux activités	6 903,20 €	11 747,30 €	170%	7084.4	Intervention Cadres La Chaume	1 737,40 €	1 295,00 €	75%	
62515	Centre de formation CDE	1 887,36 €	764,26 €	40%	7084.4	Intervention Cadres Vouillé	4 250,00 €		0%	
6262	Téléphone (+ Internet)	1 052,20 €	1 043,16 €	99%	7084.4	Mise à disposition clubs service civique		393,66 €		
6222	Formations	223,20 €	1 100,00 €	493%	7089	Manifestations exceptionnelles	350,00 €	1 581,02 €	452%	
62526,1	Mise à disposition animateur		325,00 €		70642	Participation Stage Volley	1 616,50 €	3 281,00 €	203%	
					74	SUBVENTIONS	36 058,10 €	37 628,30 €	104%	
62527	Manifestation except Noël	2 590,49 €	1 477,67 €	57%	741	Sub & PS versées par l'Etat : ANS	10 638,00 €	8 800,00 €	83%	
62527	Manifestation except Trophée	90,76 €	309,07 €	341%		Subvention principale	7 138,00 €	7 300,00 €	102%	
62527	Manifestation except Tournoi Ecoles	0,00 €	1 411,07 €			Interventions scolaires (FDVA)	0,00 €	1 500,00 €		
62527	Equipe de France masculine	0,00 €	2 369,84 €			Interventions scolaires (fond de solidarité)	2 000,00 €	0,00 €	0%	
62527	Manifestation except autres (tournoi 4x4 - CD M18)	0,00 €	176,45 €			Complément apprentissage	1 500,00 €	0,00 €	0%	
62522	Club Comité CD86	0,00 €	1 085,49 €		743	Sub & PS Départementales :	15 400,00 €	16 740,00 €	109%	
						Convention d'objectifs Fonctionnement	15 400,00 €	14 500,00 €	94%	
63B	AUTRES IMPOTS ET TAXES (cpts 634-639)	0,00 €	0,00 €	-		Action Volley TOGO		2 240,00 €	-	
	Autres Impôts et Taxes									
64	CHARGES DE PERSONNEL	138 255,55 €	163 741,88 €	118%	7425	Sub exploit & PS Communales	4 992,00 €	5 580,00 €	112%	
	Salaires personnel permanent	78 179,53 €	97 934,40 €	125%	7451	Sub exploit & PS des org. nationaux dont	434,50 €	286,50 €	66%	
	Prélèvement impôts source salariés	213,00 €	753,00 €	354%	743	Subvention SOREGIE Coups de pouce	350,00 €	0,00 €	0%	
	Charges sociales personnel permanent	41 836,34 €	46 462,35 €	111%	7414	Subvention FFVB				
					7415	LIGUE	4 243,60 €	6 221,80 €	147%	
	Salaires CEE	10 620,00 €	8 165,00 €	77%	7415	Convention objectifsAAL	322,00 €	377,00 €	117%	
	Charges sociales CEE	4 200,00 €	4 000,00 €	95%	7415	Reversion part emploi ligue	1 425,60 €	1 844,80 €	129%	
	Indemnité d'entretien service civique	1 828,86 €	1 977,91 €	108%	7415	Licences événementielles	496,00 €	0,00 €	0%	
	Autres charges sociales (Tickets resto)	1 377,82 €	4 449,22 €	323%	7415	Aide à la professionnalisation comités	2 000,00 €	4 000,00 €	-	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 288,00 €	1 262,00 €	98%	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,00 €	-	
	Gestion de l'emploi (CDOS)	1 288,00 €	1 262,00 €	98%		Mécénat				
					76	PRODUITS FINANCIERS	298,76 €	988,08 €	331%	
66	CHARGES FINANCIERES	71,00 €	215,27 €	303%		Intérêts Livret Bleu CM	298,76 €	988,08 €	331%	
	Frais bancaires	71,00 €	89,70 €	126%	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	16,61 €	646,28 €	3891%	
	Frais STRIPE		125,57 €		778	Divers Vente maillots arbitrage - Traçage	16,61 €	646,28 €	3891%	
						Remboursement assurance vol	0,00 €		-	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	78	REPRISE SUR PROVISIONS	372,97 €	372,97 €	-	
		0,00 €	0,00 €	0,00 €		Reprise sur provisions	372,97 €	372,97 €	-	
68	DOTATIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	79	TRANSFERT DE CHARGES	48 533,1 €	28 205,7 €	58%	
		0,00 €	0,00 €	0,00 €		Emplois aidés Olivier Lamarque	11 000,00 €	6 000,00 €	55%	
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES	0,00 €	0,00 €	0,00 €		Allocation Service civique	1 500,00 €	900,00 €	60%	
						Emplois aidés (BPJEPS)	1 077,81 €	8 666,64 €	804%	
						Emplois aidés JC Wayenece (ANS)	2 000,00 €	12 000,00 €	-	
						Aide Apprentissage (TPA)	1 999,98 €		-	
						Exonération et aide au paiement (covid)	17 430,00 €		0%	
						Activité chômage partiel	12 381,82 €		0%	
						Formation financement AFDAS	825,20 €		-	
						CPAM	318,32 €	639,10 €	-	
	TOTAL DES CHARGES	163 686,34 €	205 529,60 €	126%		TOTAL DES PRODUITS	202 204,48 €	210 575,48 €	104%	
	EXCEDENT	38 518,14 €	5 045,88 €							

AG du Comité Départemental de volley-ball de la Vienne – 30 juin 2023

ACTIF	2022	2021	2020	2019	PASSIF	2022	2021	2020	2019
Immobilisations					Fonds Associatifs				
Incorporelles					Fonds associatifs sans droit de reprise	110 146 €	71 627,82 €	69 491,78 €	63 609 €
Corporelles					Report à nouveau				
amortissement					Résultats de l'exercice	5 045,88 €	38 518,14 €	2 135,04 €	5 883,15 €
Financières									
Financières									
Total	- €	- €	- €	- €					
Stocks					Fonds dédiés				
Produits									
Fournitures									
Total					Total	115 192 €	110 146 €	71 627 €	69 492 €
Créances					Dettes				
Autres recettes	121 €	905 €		771 €	Provisions				
ALSH	180 €	1 716 €	2 121 €		Frais déplacement	1 442 €	1 429 €	427 €	
Usagers	- €	838 €			Manifestation	215 €	624 €		
Usagers (Clubs)	1 614 €	1 044 €			Loyer				
Activité partielle			1 815 €		Arbitres	4 087 €	2 512 €	406 €	2 146,00 €
Adhérents	19 216 €	18 277 €	- €	18 169 €	CDOS	721 €	732 €	294 €	
intervention cadres	3 087 €	5 325 €	1 880 €	4 277 €	Sociales	5 635 €	9 323 €	8 975 €	7 175,00 €
Manifestation	260 €		- €	975 €	Salaires		108 €		
Mairie de St-Benoit	5 580 €	4 492 €	4 292 €	- €	Autres dettes		281 €	741 €	155,09 €
MSA				539 €	CDE		2 327 €		
CAF	8 935 €	8 188 €	3 882 €	10 133 €	ALSH		613 €		
LIGUE	2 222 €	2 594 €	2 256 €	2 110 €	Impôts prélèvent source	83 €			
Total	41 214,44 €	43 379,09 €	16 245,86 €	36 974 €	Fourniture technique	337 €			
Disponibilités					Fourniture de bureau	44 €			
Valeur de placement	81 830,22 €	78 842,14 €	59 543,38 €	39 325,20 €	Total	12 563,38 €	17 948,31 €	10 843,28 €	9 476,09 €
Banque (C Mutuel)	9 752,98 €	7 873,38 €	12 681,14 €	2 668,50 €	Produits constatées d'avance	5 043 €	2 000 €	6 000 €	
Total	91 583,20 €	86 715,52 €	72 224,52 €	41 994 €					
Charges constatées d'avance									
TOTAL GENERAL	132 798 €	130 095 €	88 470 €	78 968 €	TOTAL GENERAL	132 798 €	130 094 €	88 470 €	78 968 €

AG du Comité Départemental de volley-ball de la Vienne – 30 juin 2023

BUDGET PREVISIONNEL du COMITE DE LA VIENNE DE VOLLEY BALL Année 2023									
CHARGES					PRODUITS				
	TOTAL	LOISIR	COMITE		TOTAL	LOISIR	COMITE		
	En Euros	En Euros	En Euros		En Euros	En Euros	En Euros		
60	ACHATS	8 700,00 €	4 285,00 €	4 415,00 €	70	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	127 010,00 €	57 430,00 €	69 580,00 €
604	. Achat prestations de service	500,00 €	0,00 €	500,00 €	7084.1 et 3	. Centre de formation CDE 2023	500,00 €	0,00 €	500,00 €
62522	. Frais administratifs	500,00 €	120,00 €	380,00 €	70623	. Caf / Prestation de service 2023	19 430,00 €	19 430,00 €	0,00 €
625262	. Alimentation - Boissons	2 900,00 €	2 265,00 €	635,00 €	70642	. Participation des familles 2023	31 000,00 €	31 000,00 €	0,00 €
60633	. Fournitures d'entretien - Petit équipement-Pharmacie	1 200,00 €	400,00 €	800,00 €	70642	. Participation des familles - ANCV 2023	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €
6064	. Fournitures de bureau - Communication	600,00 €	150,00 €	450,00 €	70642	. Caf / Subvention 2023 (Aloe + CTG)	5 500,00 €	5 500,00 €	0,00 €
60631	. Fournitures activités et matériel éducatif	3 000,00 €	1 350,00 €	1 650,00 €	7085	. Redevance arbitrage 2023 2024	2 500,00 €	0,00 €	2 500,00 €
61	SERVICES EXTERIEURS	1 000,00 €	450,00 €	550,00 €	7081	. Application règlement 2023 2024	0,00 €	0,00 €	0,00 €
616	. Assurances	1 000,00 €	450,00 €	550,00 €	7082	. Engagements séniors 2023 2024	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	22 771,00 €	2 100,00 €	20 671,00 €	7082	. Engagements jeunes 2023 2024	800,00 €	0,00 €	800,00 €
6262	. Téléphone CDA	150,00 €	0,00 €	150,00 €	7086	. Participation licenciés 2023 2024	19 600,00 €	0,00 €	19 600,00 €
6262	. Stripe prestation paiement en ligne	500,00 €	450,00 €	50,00 €	7084.4	. Intervention Cadres CLUBS 2023	33 680,00 €	0,00 €	33 680,00 €
62512	. Déplacement - Arbitrage 2023-2024	2 500,00 €	0,00 €	2 500,00 €	7084.4	. Intervention Cadres Périscolaires 2023	7 800,00 €	0,00 €	7 800,00 €
62513	. Arbitrage 2022 - Sifflets - Cartons	50,00 €	0,00 €	50,00 €	7084.4	. Intervention Cadres Scolaires 2023	200,00 €	0,00 €	200,00 €
62513	. Déplacement -Transport lié aux activités	9 925,00 €	100,00 €	9 825,00 €	7084.4	. Intervention Cadres La Chaume 2023	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
62515	. Centre de formation CDE 2023	2 600,00 €	0,00 €	2 600,00 €	7089	. Manifestations exceptionnelles 2023	1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €
6261	. Affranchissement	150,00 €	50,00 €	100,00 €	74	SUBVENTIONS	58 830,00 €	14 800,00 €	44 030,00 €
6262	. Téléphone (+ Internet)	650,00 €	300,00 €	350,00 €	741	. Sub & PS versées par l' Etat : ANS	22 000,00 €	6 000,00 €	16 000,00 €
6262	. Téléphone Président	400,00 €	0,00 €	400,00 €		Subvention principale (PSF)	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
6222	. Formations	1 200,00 €	1 200,00 €	0,00 €		Aide à l'emploi Jean Claude WAYENECE (dernière année)	12 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
62527	Manifestation except Noël 2023	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €	743	. Sub & PS Départementales :	25 364,00 €	4 500,00 €	20 864,00 €
62527	Manifestation except Trophée 2023	500,00 €	0,00 €	500,00 €		Convention d'objectifs Fonctionnement (Cons. Dep.)	6 500,00 €	0,00 €	6 500,00 €
62527	Manifestation except Tournoi Ecoles 2023	700,00 €	0,00 €	700,00 €		Convention d'objectifs Actions (Cons. Dep.)	7 200,00 €	0,00 €	7 200,00 €
						Togo (Cons. Dep.)	2 500,00 €	0,00 €	2 500,00 €
62527	Opération Togo (Billets, Passeport, Vaccins...)	1 296,00 €	0,00 €	1 296,00 €		FONJEP	7 164,00 €	4 500,00 €	2 664,00 €
62522	Club Comité CD86	150,00 €	0,00 €	150,00 €		FDVA (interventions scolaires)	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
63B	AUTRES IMPOTS ET TAXES (cpts 634-639)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7425	. Sub exploit & PS Communales	4 000,00 €	4 000,00 €	0,00 €
	Autres Impôts et Taxes				7451	. Sub exploit & PS des org. nationaux dont MSA	300,00 €	300,00 €	0,00 €
64	CHARGES DE PERSONNEL	159 143,00 €	66 452,00 €	92 691,00 €	743	MSA	300,00 €	0,00 €	0,00 €
	. Salaires personnel permanent	84 500,00 €	32 110,00 €	52 390,00 €	7414	. Subvention FFVB	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	. Prélèvement impôts source salariés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7415	. Sub Ligue	7 166,00 €	0,00 €	7 166,00 €
	. Charges sociales personnel permanent	41 364,00 €	15 718,32 €	25 645,68 €	7415	Convention objectifs AAL2023	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
	. Salaires CEE	10 875,00 €	10 875,00 €	0,00 €	7415	Reversion part emploi ligue	1 200,00 €	0,00 €	1 200,00 €
	. Charges sociales CEE	3 734,00 €	3 734,00 €	0,00 €	7415	Licences évènementielles	966,00 €	0,00 €	966,00 €
	. Salaires Apprenti	9 500,00 €	1 900,00 €	7 600,00 €	7415	Aide professionnalisation	4 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €
	. Charges Apprenti	4 070,00 €	814,00 €	3 256,00 €	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	. Indemnité d'entretien service civique	2 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €		Mécénat			
	. Autres charges sociales (Tickets resto)	3 100,00 €	300,68 €	2 799,32 €	76	PRODUITS FINANCIERS	200,00 €	100,00 €	100,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 500,00 €	505,00 €	995,00 €		Intérêts Livret Bleu CM	200,00 €	100,00 €	100,00 €
	Gestion de l'emploi (CDOS)	1 500,00 €	505,00 €	995,00 €	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	200,00 €	0,00 €	200,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	50,00 €	0,00 €	50,00 €	778	Divers Vente maillots	200,00 €	0,00 €	200,00 €
	. Frais bancaires	50,00 €	0,00 €	50,00 €	78	REPRISE SUR PROVISIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €		. Reprise sur provisions	0,00 €	0,00 €	
		0,00 €	0,00 €	0,00 €	79	TRANSFERT DE CHARGES	6 924,0 €	1 462,0 €	5 462,0 €
68	DOTATIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €		. Reversion Service civique (CDOS)	924,00 €	462,00 €	462,00 €
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES	0,00 €	0,00 €	0,00 €		. Aide tutorat	0,00 €	0,00 €	0,00 €
						. Aide Apprentissage	6 000,00 €	1 000,00 €	5 000,00 €
TOTAL DES CHARGES		193 164,00 €	73 792,00 €	119 372,00 €	TOTAL DES PRODUITS		193 164,00 €	73 792,00 €	119 372,00 €
EXCEDENT					DEFICIT				

TARIFS 2023 / 2024**CREATIONS LICENCES**

Catégories / Types	2022 / 2023				2023 / 2024				
	FFVB	Ligue (cotisation)	Comité (cotisation)	Total	FFVB	assur. (facultative)	Ligue (cotisation)	Comité (cotisation)	TOTAL
Compétition VB									
Licences Prof.	108,00 €	25,00 €	10,00 €	143,00 €	93,00 €	0,00 €	22,00 €	10,00 €	125,00 €
Master / Senior	43,58 €	28,00 €	10,00 €	81,58 €	47,00 €	0,58 €	28,00 €	10,00 €	85,58 €
M 21	43,58 €	27,00 €	10,00 €	80,58 €	47,00 €	0,58 €	27,00 €	10,00 €	84,58 €
M 18	43,58 €	27,00 €	11,00 €	81,58 €	47,00 €	0,58 €	27,00 €	11,00 €	85,58 €
M 15	22,58 €	17,00 €	11,00 €	50,58 €	24,00 €	0,58 €	17,00 €	11,00 €	52,58 €
M13 / M11	22,58 €	10,00 €	11,00 €	43,58 €	24,00 €	0,58 €	10,00 €	11,00 €	45,58 €
M 9	22,58 €	8,00 €	11,00 €	41,58 €	24,00 €	0,58 €	8,00 €	11,00 €	43,58 €
M 7 - Baby	12,58 €	8,00 €	10,00 €	30,58 €	13,00 €	0,58 €	8,00 €	10,00 €	31,58 €
<i>les licences M7 à M21 "Compétition Volley Ball" prises à partir du 1er Mars seront exemptées de cotisation Comité</i>									
Outdoor VB									
Senior M21 M18	26,58 €	10,00 €	10,00 €	46,58 €	29,00 €	0,58 €	10,00 €	10,00 €	49,58 €
M15 M13 M11	24,58 €	5,00 €	11,00 €	40,58 €	16,00 €	0,58 €	5,00 €	11,00 €	32,58 €
Encadrement									
Dirigeant	26,58 €	8,00 €	10,00 €	44,58 €	28,00 €	0,58 €	8,00 €	10,00 €	46,58 €
Educ. / Arb. / Soignant	32,58 €	8,00 €	10,00 €	50,58 €	35,00 €	0,58 €	8,00 €	10,00 €	53,58 €
Jeune arbitre M9 - M15	16,58 €				18,00 €	0,58 €	8,00 €	10,00 €	36,58 €
Volley Pour Tous (à partir de M18)									
Volley Pour Tous (Loisir / Fit Soft...)	7,58 €	9,00 €	9,00 €	25,58 €	19,00 €	0,58 €	5 € reversé par la FFV	4,00 € +5€ reversé FFV	23,58 €
Para Volley									
Senior	13,58 €	13,00 €	3,00 €	29,58 €	15,00 €	0,58 €	13,00 €	3,00 €	31,58 €
M18 - M21	11,58 €	13,00 €	3,00 €	27,58 €	13,00 €	0,58 €	13,00 €	3,00 €	29,58 €
M11 - M15	9,58 €	7,00 €	3,00 €	19,58 €	11,00 €	0,58 €	7,00 €	3,00 €	21,58 €
Autres									
Compet'Lib (à partir de M18)	26,58 €	16,00 €	20,00 €	62,58 €	29,00 €	0,58 €	16,00 €	20,00 €	65,58 €
Licence Open Volley Ball	16,00 €	10,00 €	0,00 €	26,00 €	17,00 €	0,00 €	10,00 €	0,00 €	27,00 €
Pass Bénévole	4,58 €	3,00 €	3,00 €	10,58 €	4,00 €	0,58 €	4,00 €	3,00 €	11,58 €
Evènementielle	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Licences Club Volley Loisir 86										
Licence Club Comité	Compet'Lib	26,58 €	16,00 €	20,00 €	62,58 €	29,00 €	0,58 €	16,00 €	25,00 €	70,58 €
	Dirigeant	26,58 €	8,00 €	10,00 €	44,58 €	28,00 €	0,58 €	8,00 €	15,00 €	51,58 €
	Educateur / Arbitre	32,58 €	8,00 €	10,00 €	50,58 €	35,00 €	0,58 €	8,00 €	15,00 €	58,58 €
	Volley Pour Tous (Loisir / Fit Soft...)	7,58 €	9,00 €	9,00 €	25,58 €	19,00 €	0,58 €	5 € reversé par la FFV	9,00 € +5€ reversé FFV	28,58 €
	Para Volley	13,58 €	13,00 €	3,00 €	29,58 €	15,00 €	0,58 €	13,00 €	8,00 €	36,58 €

Augmentation de 5 €

TARIFS 2023/2024

DROITS FINANCIERS	2022 2023		2023 2024	
	86	Hors 86	86	Hors 86
Droit d'engagement départemental Senior (ARM, ARF, D1M)	90,00 €	140,00 €	90,00 €	140,00 €
+ Redevance déplacements arbitres (ARM, ARF, D1M)	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Droit d'engagement départemental Senior D1F et D2Lib	30,00 €	80,00 €	30,00 €	80,00 €
Droit d'engagement départemental Senior 4X4	30,00 €	65,00 €	30,00 €	65,00 €
Droit d'engagement départemental championnat Jeunes (<i>Salle et Beach</i>) /équipes (- 11 ans : 1 eng max)	18,00 €	18,00 €	25,00 €	25,00 €
Droit de participation au Noël des volleyeurs / catégorie représentée	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Droit de modification de date de match demandé moins de 15 jours avant la date initiale du match (Sauf 4X4)	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Droit de report de match demandé moins de 15 jours avant la date du match initiale : 1ère fois (Sauf 4X4 et D2Lib)	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Droit de report de match (D2Lib) demandé moins de 15 jours avant la date du match initiale : 1ère fois	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Droit de report de match demandé moins de 15 jours avant la date du match initiale : 2ème fois (le maximum par saison) Sauf 4X4 et D2Lib	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Droit de report de match (D2Lib) demandé moins de 15 jours avant la date du match initiale : 2ème fois (le maximum par saison)	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Droit de réclamation ou d'appel devant une Commission	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Droit d'appel au Bureau	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €
Droit d'appel devant les instances Régionales	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Droit à donner procuration à un autre club pour une Assemblée Générale	90,00 €	90,00 €	90,00 €	90,00 €
Formation d'arbitre	gratuite	gratuite	50,00 €	50,00 €
Formation jeunes joueurs(euses) au centre départemental (pour la saison)	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
INDEMNITES	2021 2022		2022 2023	
Indemnité d'arbitrage	27,00 €	27,00 €	30,00 €	30,00 €
Indemnité kilométrique	0,35 €	0,35 €	0,35 €	0,35 €

TARIFS 2023/2024

AMENDES	2022 2023	2023 2024
----------------	----------------------	----------------------

Planification des matchs

Calendrier retourné incomplet / match / semaine 30 jours après le début de championnat (sauf 4X4)	15 €	15 €
Match reporté : nouvelle date non définit à partir de 15 jours après la date de demande du report/semaine	25 €	25 €

Forfaits (Adultes et jeunes)

1er FORFAIT (ARM ARF D1M + Trophée) 24 heures avant le match (arbitre et équipe adverse prévenus)	30 €	30 €
1er FORFAIT (D2Lib et M18) 24 heures avant le match (arbitre et équipe adverse prévenus) sauf 4X4	20 €	20 €
2ème FORFAIT (ARM ARF D1M + Trophée) 24 heures avant le match (arbitre et équipe adverse prévenus)	40 €	40 €
2ème FORFAIT (D2Lib et M18) 24 heures avant le match (arbitre et équipe adverse prévenus) sauf 4X4	30 €	30 €
FORFAIT (ARM ARF D1M) le jour même ou forfait sur décision du "Comité Directeur"	50 €	50 €
FORFAIT (D2Lib) le jour même ou forfait sur décision du "Comité Directeur"	40 €	40 €
FORFAIT 4X4 en ayant prévenue l'équipe adverse	10 €	15 €
FORFAIT 4X4 sans avoir prévenue l'équipe adverse	30 €	30 €
FORFAIT Général 4X4	100 €	100 €
FORFAIT Général (Sauf 4X4)	200 €	200 €

Résultats et feuilles de matchs (Adultes et jeunes)

Résultat non transmis sur Internet (avant le dimanche 18h qui suit le match) / équipe : 1ère fois	5 €	5 €
Résultat non transmis sur Internet (avant le dimanche 18h qui suit le match) / équipe : 2ème fois	10 €	10 €
Résultat non transmis sur Internet (avant le dimanche 18h qui suit le match) / équipe : 3ème fois et +	20 €	20 €
Retard envoi feuille de match (avant le dimanche 18h qui suit le match) / équipe : 1ère fois (sauf 4X4)	5 €	5 €
Retard envoi feuille de match (avant le dimanche 18h qui suit le match) / équipe : 2ème fois (sauf 4X4)	10 €	10 €
Retard envoi feuille de match (avant le dimanche 18h qui suit le match) / équipe : 3ème fois (sauf 4X4)	20 €	20 €
Feuille de match perdue	35 €	35 €
Retard envoi feuille de match / par jour (sauf 4X4)	2 €	2 €
Feuille de match non réglementaire, illisible ou mal remplie	10 €	10 €
Licence non portée sur la feuille	4 €	4 €

Arbitrage (Adultes et jeunes)

Arbitre absent	40 €	40 €
Absence d'arbitre (En M18 : cas d'arbitrage à la charge du club recevant)	/	20 €
Jeune Arbitre non supervisé par un adulte (En M18 : cas d'arbitrage à la charge du club recevant)	/	10 €
Désistement abusif d'arbitre	25 €	25 €
Défaut d'obligation d'arbitrage (pas d'arbitre club)	250 €	250 €
Défaut partiel d'arbitrage (moins de 6 matchs)	175 €	175 €

Autres (Adultes et jeunes)

Joueur non licencié ou non autorisé à jouer ayant participé à une rencontre officielle (1ère fois)	10 €	15 €
Joueur non licencié ou non autorisé à jouer ayant participé à une rencontre officielle (récidive)	10 €	25 €
Jeunes : Coach non Licencié "Educateur" (à partir de la catégorie M13)	/	10 €
Absence à l'Assemblée Générale (ordinaire ou non)	90 €	90 €

TARIFS 2023 / 2024

INTERVENTIONS SCOLAIRES		2022 2023	2023 2024
Période : septembre octobre	jusqu' à 4 séances	0,00 €	0,00 €
Autre périodes	de 1 à 3 séances / séance	13,00 €	20,00 €
	4ème et 5ème séances / séance	16,00 €	25,00 €
	à partir de la 6ème séance :	20,00 €	30,00 €

INTERVENTIONS CLUBS (*)			
(la durée de séance ne tient pas compte du temps de déplacement, du montage et démontage ainsi que de la préparation)			
Séance d'entrainement public jeune (jusqu'à M18)		2022 2023	2023 2024
	Durée effective de la séance : 30 min	9,00 €	10,00 €
	Durée effective de la séance : 45 min	12,00 €	13,00 €
	Durée effective de la séance : 1 h	15,00 €	15,50 €
	Durée effective de la séance : 1h15	19,00 €	19,50 €
	Durée effective de la séance : 1h30	23,00 €	23,50 €
	Durée effective de la séance : 1h45	27,00 €	27,50 €
	Durée effective de la séance : 2h	30,00 €	30,50 €
	+ forfait par intervention	5,00 €	5,50 €
	forfait 2ème séance successive	0,00 €	0,00 €
Séance fit soft volley		2022 2023	2023 2024
	Durée effective de la séance : 30 min	9,00 €	11,00 €
	Durée effective de la séance : 45 min	12,00 €	13,50 €
	Durée effective de la séance : 1 h	15,00 €	16,00 €
	Durée effective de la séance : 1h15	19,00 €	20,00 €
	Durée effective de la séance : 1h30	23,00 €	24,00 €
	Durée effective de la séance : 1h45	27,00 €	28,00 €
	Durée effective de la séance : 2h	30,00 €	31,00 €
	+ forfait par intervention	5,00 €	5,50 €
	forfait 2ème séance successive	0,00 €	0,00 €
Séance d'entrainement public Adulte		2022 2023	2023 2024
	Durée effective de la séance : 45 min	17,00 €	18,50 €
	Durée effective de la séance : 1 h	22,00 €	23,50 €
	Durée effective de la séance : 1h15	27,00 €	28,00 €
	Durée effective de la séance : 1h30	32,00 €	33,00 €
	Durée effective de la séance : 1h45	37,00 €	38,00 €
	Durée effective de la séance : 2h	42,00 €	43,00 €
	+ forfait par intervention	5,00 €	5,50 €
	forfait 2ème séance successive	0,00 €	0,00 €

(*)

- Pour les déplacements inférieurs à 30 kms, la durée minimum facturée sera d'1h15
- Pour les déplacements d'un rayon de plus de 30 kms, la durée minimum facturée sera de 2h00
- "ramassage scolaire" (moins de 15 min) majoration de 3 € / séance
- au delà de 30 minutes entre 2 créneaux (heures effectives) un forfait par intervention sera ajouté

TARIFS 2023 / 2024

Coaching			
Gestion et coaching compétitions Seniors			
	Lieu		2023/2024
	Championnat régional Senior	domicile	
extérieur (86)			66 €
extérieur (17, 16, 79)			99 €
extérieur (33, 87, 19, 24, 19)			121 €
extérieur (64, 40, 47)			165 €
Championnat départemental Senior	domicile		66 €
	extérieur		66 €
Gestion et coaching compétitions jeunes			
	Lieu		2023/2024
	Championnat départemental Jeune	domicile	
extérieur			45 €
Championnat Elite (multi rencontres)	domicile		60 €
	extérieur (86)		60 €
	extérieur (16, 17, 79)		84 €
Finales régionales Proxy (journée)	domicile		90 €
	extérieur (86)		90 €
	extérieur (16, 17, 79)		114 €
Finales régionales Elite (journée)	Gironde		150 €

INTERVENTIONS HORS CLUBS FFV (*)			
(la durée de séance ne tient pas compte du temps de déplacement, du montage et démontage ainsi que de la préparation)			
Séances d'entraînements		2022 2023	2023 2024
Durée effective de la séance :	45 min	18,00 €	20,00 €
Durée effective de la séance :	1 h	23,00 €	25,00 €
Durée effective de la séance :	1h15	28,00 €	31,00 €
Durée effective de la séance :	1h30	33,00 €	36,00 €
Durée effective de la séance :	1h45	38,00 €	41,00 €
Durée effective de la séance :	2h	43,00 €	46,00 €
	+ forfait par intervention	5,00 €	5,50 €
	forfait 2ème séance successive	0,00 €	0,00 €

(*)

- Pour les déplacements inférieurs à 30 kms, la durée minimum facturée sera d'1h15
- Pour les déplacements d'un rayon de plus de 30 kms, la durée minimum facturée sera de 2h00
- ramassage scolaire" (moins de 15 min) majoration de 3 € / séance
- au delà de 30 minutes entre 2 créneaux (heures effectives) un forfait par intervention sera ajouté

FFvolley
Comité Vienne

